



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022</b> .....	<b>1</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>2</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>7</b>
<b>L'ACCUEIL DU PUBLIC</b> .....	<b>8</b>
Le premier accueil .....	8
Les inscriptions aux activités extrascolaires.....	8
Projets réalisés en 2022 .....	9
<i>Pistes pour 2023</i> .....	9
<b>L'OPÉRATIONNEL</b> .....	<b>11</b>
Introduction .....	11
Le staff organisationnel .....	11
<b>LA PÉRIODE SCOLAIRE</b> .....	<b>12</b>
Le partenariat avec chaque école .....	12
<i>L'école Sainte-Marie</i> .....	12
<i>École du Parvis</i> .....	12
<i>Ulenspiegel</i> .....	13
<i>École Nouvelle</i> .....	13
<i>La petite École</i> .....	14
<i>JJ Michel</i> .....	15
<i>École 4 Saisons</i> .....	15

<i>Ecole Peter Pan</i> .....	16
<i>Ecole Léonie La Fontaine (anciennement École ½)</i> .....	16
<i>Victor Horta</i> .....	17
<i>École Saint-Jean Baptiste</i> .....	18
<i>Le lycée intégral Roger Lallemand (LIRL)</i> .....	18
<b>Pass Pass 2022-2023</b> .....	<b>18</b>
<i>Pistes pour 2023</i> .....	19
<b>Les ateliers du mercredi</b> .....	<b>19</b>
<i>Pistes pour 2023</i> .....	19
<b>Les études surveillées</b> .....	<b>20</b>
<b>LES PROJETS EN PÉRIODES DE VACANCES</b> .....	<b>21</b>
<b>Particularités 2022</b> .....	<b>21</b>
<b>Les plaines de vacances</b> .....	<b>21</b>
<i>Statistiques</i> .....	22
<i>Particularités 2022</i> .....	22
<i>Pistes 2023</i> .....	22
<b>Les séjours de vacances</b> .....	<b>22</b>
<i>Particularités 2022</i> .....	23
<i>Séjour intégration/inclusion</i> .....	23
<i>Séjour d'été</i> .....	23
<i>Séjour spécifique de détente</i> .....	24
<i>Camp wouf wouf</i> .....	24
<i>Statistiques</i> .....	24

<b>Les stages</b> .....	<b>24</b>
<i>Proposer une offre complémentaire aux plaines de vacances</i> .....	25
<i>Démocratiser certaines disciplines, les rendre accessibles et amener l'enfant à s'autonomiser dans ses activités</i> .....	25
<i>Statistiques</i> .....	25
<b>Les Minimômes</b> .....	<b>25</b>
<i>Statistiques</i> .....	26
<i>Pistes pour 2023</i> .....	26
<b>LES RESSOURCES HUMAINES</b> .....	<b>27</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>27</b>
<b>Réforme du staff opérationnel</b> .....	<b>27</b>
<b>Mise à jour de l'organigramme</b> .....	<b>27</b>
<b>Entreprise Sociale et Démocratique</b> .....	<b>27</b>
<i>CPAS de Schaerbeek : conversion de fonctions</i> .....	28
<i>CPAS d'Uccle : Nouveau partenariat</i> .....	28
<b>Champs d'actions des ressources humaines</b> .....	<b>28</b>
<i>Politique de formation</i> .....	28
<i>L'accompagnement ou tutorat</i> .....	29
<i>Politique d'accueil</i> .....	29
<i>La politique des stagiaires</i> .....	29
<b>Reporting RH</b> .....	<b>30</b>
<i>Occupation des travailleurs</i> .....	30
<i>Proportion hommes/femmes</i> .....	31

<i>Pyramide des âges</i> .....	31
<i>Types de contrats</i> .....	31
<i>Personnel breveté</i> .....	31
<i>Collaborateur.trice.s dans un cursus certifiant</i> .....	32
<b>DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT</b> .....	<b>34</b>
<b>Nouveaux projets</b> .....	<b>34</b>
<i>Minimômes à la Roseraie</i> .....	34
<i>Centrale d'achats</i> .....	35
<i>Animations au Parlement Bruxellois</i> .....	35
<i>Radio Alma</i> .....	35
<i>Collecte pour l'association les enfants de l'atlas</i> .....	35
<i>Mise en conformité des attestations fiscales</i> .....	36
<i>Chantier bâtiments CEMôme et son projet</i> .....	36
<i>Bourses aux vélos</i> .....	36
<i>Vélo Box</i> .....	36
<b>COMMUNICATION</b> .....	<b>38</b>
<b>Les moyens de communication externes</b> .....	<b>38</b>
<i>Les flyers</i> .....	38
<i>Le Konecto</i> .....	38
<i>Le flyer intemporel</i> .....	38
<i>Le site Internet</i> .....	38
<i>La page Facebook</i> .....	39
<i>La newsletter</i> .....	39
<i>Un compte Instagram</i> .....	39

<i>Les sondages de satisfaction</i> .....	39
<i>Les outils extérieurs</i> .....	39
<i>Pistes pour 2023</i> .....	40
<b>COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION AU RÉSEAU</b> .....	<b>41</b>
<b>OCCUPATION DE LA SALLE RODELLE</b> .....	<b>42</b>
<b>Pistes pour 2023</b> .....	<b>42</b>

## REMERCIEMENTS

Le CEMôme remercie :

Ses travailleurs pour leur énorme investissement et leur professionnalisme,

Ses partenaires pour les riches échanges et projets qui en résultent,

Les pouvoirs publics qui lui accordent leur confiance et le subsidient.

## L'ACCUEIL DU PUBLIC

L'accueil est le lieu où se produit le premier contact avec nos usagers. Il s'y opère l'accueil du public entrant avec la réorientation vers le service approprié, les inscriptions aux différentes activités et le dispatching des appels téléphoniques entrants.

C'est un espace utile aussi bien pour le public que pour l'équipe éducative. Cette dernière y a la possibilité de recueillir un grand nombre d'informations permettant l'établissement de constats de terrain et, de ce fait, une adaptation de l'offre de services en conséquence.

Quatre personnes sont responsables de ce service et de son espace. Elles remplissent plusieurs missions : la supervision du premier accueil décrit ci-dessous, les inscriptions aux différentes activités proposées par le CEMôme ainsi que la gestion de la location des locaux. Et depuis cette année, la centralisation des achats pour le CEMôme et les crèches espaces enfance : matériel de bureau, hygiène et pharmacie. Ceci, dans le but de diminuer les dépenses et surcoûts et d'éviter le gaspillage.

## LE PREMIER ACCUEIL

Le premier accueil est la zone où la personne entrante est accueillie par un membre de l'équipe accueil. On y considère sa demande et on l'oriente vers le service concerné. Il en va de même pour les appels téléphoniques.

Afin d'être le plus efficace possible dans l'accueil de nos visiteurs et pour répondre au téléphone, c'est désormais uniquement l'équipe d'accueil qui assure en tournante cette fonction tant en période scolaire qu'en période de vacances. Ponctuellement, la chargée de communication, les animateurs et les chargés de projets de la période vacances, suppléent l'équipe accueil les deux 1<sup>ers</sup> jours d'une nouvelle période d'inscription.

Les demandes traitées sont diverses. Les plus fréquentes sont : inscriptions aux activités, complément d'informations concernant ces dernières, gestion des locations de la salle

Rodelle et rendez-vous avec les membres de l'équipe éducative, gestion de la centrale d'achats. Cependant, la réorientation vers d'autres organisations locales est très fréquente. La mise à disposition de brochures et la connaissance du tissu associatif local sont alors des aides indispensables.

Pendant l'année, le premier accueil est assuré en tournante par les membres de l'équipe accueil afin que chacun ait un contact direct avec nos usagers et ait conscience de leur « réalité » : leurs idées, leurs craintes, leurs plaintes, leur enthousiasme...

## LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Le CEMôme propose à ses usagers deux canaux d'inscriptions : les permanences inscriptions au siège de l'ASBL et le site internet.

Les permanences destinées aux inscriptions se déroulent du lundi au jeudi en période d'activité scolaire et du lundi au vendredi, durant les congés. Les parents y sont reçus dans l'ordre de leur arrivée. L'inscription est effective de suite mais nécessite le paiement immédiat d'un acompte de 30% sur le montant de l'activité choisie sauf pour les personnes bénéficiant d'une aide financière (CPAS, SAMU social, SAJ-SPJ...).

Étant donné l'affluence sur le site internet et dans nos bureaux, le premier jour des inscriptions on-line ont lieu une semaine après chaque rentrée scolaire. Le jour suivant, les bureaux d'inscriptions s'ouvrent au public. Les places réservées pour chacune de nos activités à chaque mode d'inscription, sont réparties de manière équitable. Ceci afin de répondre au mieux aux attentes des parents : être plus disponible, diminuer le temps d'attente et les apaiser. Les inscriptions on-line s'effectuent en trois temps. Les parents complètent un formulaire de demande disponible sur le site [www.cemome.be](http://www.cemome.be). Celui-ci est ensuite traité par les membres du service accueil qui envoient, le cas échéant, une confirmation d'inscription par mail à laquelle les factures seront jointes. À la clôture des inscriptions on-line, les parents ayant réglé leur facture recevront les cartes d'accès liées



aux activités de leur enfant par la poste. Les autres, après un délai supplémentaire, verront leur inscription annulée avec solde restant dû.

À l'heure actuelle, il est possible d'inscrire, via le site, pour les activités des mercredis après-midi, des stages, des Minimômes, des camps et plaines de vacances.

Début 2022, un nouveau projet a vu le jour : « MiniMômes Roseraie » (Uccle) à destination d'enfants ayant entre 2,5 et 3,5 ans. Les inscriptions liées à cette activité s'organisent via divers canaux : soit aux bureaux des inscriptions, soit via notre site internet, soit directement à la Roseraie mais dans ce cas, les inscriptions sont possibles uniquement sur rendez-vous.

En 2022, 1.788 inscriptions ont été réalisées on-line, ce qui représente une diminution de 1,8% par rapport à 2021.

Les inscriptions physiques s'effectuent comme suit : lorsqu'un enfant est inscrit pour la première fois au CEMôme, un dossier complet est élaboré dans la base de données. Il contient toutes les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant dans les meilleures conditions. En 2022, nous avons créé 849 nouveaux dossiers, ce qui représente une augmentation de 31,4 % par rapport à 2021. Cette augmentation peut s'expliquer à la suite de la levée complète des mesures liées à la crise sanitaire COVID-19. Elle peut également s'expliquer par les modifications des périodes de vacances scolaires 2022-2023 en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Depuis octobre 2019, nous avons tenté de simplifier les inscriptions relatives aux enfants du projet intégration, afin de répondre de manière équitable et juste aux parents demandeurs. Au cours de l'année 2022, nous avons annulé des inscriptions en cours de période notamment en été 2022.

En 2022, le nombre total d'inscriptions (inscriptions on-line et physiques confondues) effectuées était de 4.097, un chiffre en augmentation de 2,6 % par rapport à 2021. Parmi ces inscriptions, 1.948 d'entre elles concernaient des enfants domiciliés à Saint-Gilles,

2.357 concernaient des enfants scolarisés à Saint-Gilles et 1.620 concernaient des enfants domiciliés et scolarisés à Saint-Gilles. Enfin, 3.647 inscriptions concernaient des enfants domiciliés en agglomération bruxelloise, ce qui représente une diminution de 43 % par rapport à 2021.

## PROJETS RÉALISÉS EN 2022

À la suite de la levée des mesures imposée par le CNS lors de la crise sanitaire COVID-19, plusieurs projets ont pu voir le jour :

- Promotion des inscriptions on-line ou via l'adresse e-mail inscriptions@cemome ; ceci afin d'éviter un maximum aux parents les déplacements non essentiels. Les parents ont l'occasion d'effectuer une 1<sup>ère</sup> inscription aux MiniMômes Roseraie via divers canaux : via site internet, via l'adresse e-mail inscriptions, au siège social du CEMôme ou en prenant un rendez-vous à la Roseraie. Pour les parents ayant déjà ouverts un dossier chez nous, il leur est possible d'inscrire via notre site internet pour toutes nos activités sauf pour l'école de devoir et pour l'intégration ;
- Aménagement de l'espace extérieur des 1ers jours d'inscription : un budget nous a été alloué afin de décorer l'espace accueil et d'accueillir les parents au mieux (petit-déjeuner, animations, point info) ;
- Aménagement de l'espace accueil : un budget a été alloué afin d'aménager cet espace.
- Mise sur pied d'une centrale d'achat début d'année 2022 : elle a été créée dans le but de centraliser les achats du CEMôme et des crèches espaces enfance. Ceci afin d'éviter les surcoûts et de diminuer le gaspillage en matériel de bureau, hygiène et pharmacie. Chaque projet (PV, PS, accueil, logistique, crèches) ayant un budget à respecter ;
- Un service « campagne » SMS a vu le jour. Ceci ayant pour objectif de prévenir rapidement et efficacement les parents de tous changements.

## PISTES POUR 2023

- Nous souhaiterions proposer un tarif préférentiel aux familles nombreuses ;

- Afin d'améliorer notre service, nous souhaiterions participer à une matinée/journée pédagogique d'échanges de pratiques avec nos différents partenaires concernant le service accueil-inscription. Dans le même ordre d'idées, l'équipe accueil souhaiterait suivre une formation continue en Néerlandais afin de répondre au mieux aux diverses sollicitations, questions, demandes des parents/partenaires, ceci au vu du nombre en nette augmentation de parents/partenaires néerlandophones sollicitant nos services (par téléphone, mails, accueil physique) surtout depuis que nous organisons des stages en Néerlandais ;
- Se pencher sur un nouveau programme d'inscription au vu du nombre de problèmes rencontrés. Deux réunions ont déjà eu lieu dont une en présence de notre informaticien -> projet en suspens.

## L'OPÉRATIONNEL

### INTRODUCTION

L'année 2022 fut l'année du « départ » de la COVID-19 et de l'arrivée de la réforme des rythmes scolaires.

En effet, depuis la nouvelle année scolaire 2022 - 2023, est rentrée en application la réforme des rythmes scolaires, cette réforme ayant pour finalités de rééquilibrer le temps passé à l'école d'une part et atténuer les effets du décrochage scolaire d'autre part en réduisant les vacances d'été. Il y aura donc dorénavant une alternance de 7 semaines de cours et de 2 semaines de congé entre chaque période de vacances. La durée des vacances d'hiver et de printemps ne change pas. Les vacances d'automne et de détente sont allongées d'une semaine et les vacances d'été sont raccourcies de deux semaines.

En outre, le staff opérationnel s'est vu réformer en septembre 2022. Parmi les 8 coordinateurs en fonction, deux collaborateurs ont été sélectionnés pour endosser la fonction de chargé de projet « Périodes de vacances ». Les projets et partenariats en périodes scolaires sont par conséquent gérés par 6 coordinations.

### LE STAFF ORGANISATIONNEL

En septembre 2022, le staff est passé de 8 à 6 coordinateur.trice.s d'écoles. Et deux personnes ont été missionnées pour gérer et organiser les projets en périodes de vacances scolaires.

Voici donc la répartition des responsabilités du staff :

<b>Personne</b>	<b>Fonction</b>	<b>Projets</b>
Arbaoui Fihri	Coordinateur	École Nouvelle
		École Ulenspiegel
Boudjemaï Emilie	Coordinatrice	École du Parvis
		École Sainte-Marie
		Petite école
Houssane Amal	Coordinatrice	École de devoirs Saint-Gilles
		École de devoirs Uccle
		Parascolaire du mercredi
Mahieu François	Coordinateur	École Peter Pan
		École Léonie La Fontaine (1/2)
		Cour ouverte
Mincé du Fontbarré Matthieu	Coordinateur	École Saint-Jean Baptiste de la Salle
		École Victor Horta
		Lycée Intégral Roger Lallemand
Verlant Quentin	Coordinateur	École JJ Michel
		École 4 Saisons
Hubeau Kim	Chargée de projets	Périodes de vacances
Mezierre Gilles	Chargé de projets	Périodes de vacances

## LA PÉRIODE SCOLAIRE

### LE PARTENARIAT AVEC CHAQUE ÉCOLE

#### L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

Depuis quelques années, le CEMôme collabore avec l'école Sainte-Marie, école du réseau libre.

Une équipe de trois animateurs est présente sur le temps extrascolaire pour prendre en charge les enfants conjointement avec l'accueillante. Cette dernière est accompagnée d'une stagiaire pour la soutenir auprès des maternelles.

L'organisation est restée similaire à l'année précédente, avec un changement dans la composition de l'équipe dès septembre 2022 et ce dans le but d'insuffler un nouvel élan à notre collaboration avec l'école.

#### LES TEMPS DU MIDI ET MERCREDI APRÈS-MIDI

Du lundi au vendredi (en dehors du mercredi), deux animateurs sont quotidiennement présents sur le temps de midi pour encadrer les groupes d'enfants.

Quant au mercredi après-midi, deux animateurs sont mis à disposition dès 11h30 pour assurer le temps des repas et entamer les animations de 14h00 à 17h30.

#### SOSALE

Du lundi au vendredi (en dehors du mercredi), dès 15h30, les animateurs géraient le goûter, proposaient des activités avec les maternelles et/ou étaient dans la cour avec les primaires. À partir de 16h30, les primaires (ayant terminé l'étude) partaient en activité avec les animateurs du CEMôme, et ce jusqu'à 17h30. Simultanément, les autres encadrants s'occupaient des maternelles jusqu'à la fin de la garderie.

#### LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

L'école a sollicité le CEMôme à plusieurs reprises pour un renfort pendant le temps scolaire lors de journées pédagogiques.

En mai 2022, nous avons participé à la fête de l'école. L'équipe s'est investie dans la préparation de l'événement. Une des animatrices du CEMôme s'est impliquée dans la préparation de la chorale portée par une enseignante

En juin 2022, nous avons organisé une soirée d'adieux pour les 6<sup>èmes</sup> primaires, qui fut un franc succès.

#### PERSPECTIVES 2023

- Améliorer la collaboration avec l'équipe pédagogique ;
- Participer aux événements et sorties afin d'améliorer notre intégration dans l'école ;
- Participer à la réflexion pédagogique sur les règles de l'école d'une part (ROI actuellement redéfini) et les règles de la cour d'autre part.

#### ÉCOLE DU PARVIS

La collaboration avec l'école du Parvis, enseignement spécialisé de type 8, est effective depuis une dizaine d'années.

La stabilité et la présence quotidienne de l'équipe du CEMôme permettent à l'école de développer une pédagogie avec de plus petits groupes et permet également aux enfants de jouir d'un cadre d'apprentissage et de développement optimal.

L'équipe est intégrée au projet en participant aussi bien aux temps scolaires qu'extrascolaires :

- Les animatrices du Parvis organisent une heure hebdomadaire de ludothèque pour chacune des neuf classes ;
- Trois animatrices sont quotidiennement présentes sur le temps de midi et de 15h30 à 17h30 en proposant des activités spécifiques ;
- Le mercredi, le fonctionnement est similaire au SOSALE avec deux animatrices présentes de 11h30 à 16h30.

Le programme d'activités se construit conjointement avec l'équipe éducative : éducateur.trice.s et animatrices participent à l'élaboration et aux activités, en prenant en compte les besoins des élèves et de l'école.

L'école n'a plus de coordination depuis janvier 2022. Cette fonction est assurée par la directrice et l'éducatrice spécialisée de concert avec l'équipe pédagogique dont nous faisons partie.

---

### PERSPECTIVES 2023

- Découvrir et proposer de nouveaux jeux en ludothèque en lien avec les enseignants ;
- Continuer à s'investir dans les projets et la vie de l'école pour pérenniser notre intégration (participer aux journées à thème, projet percussion, réflexions pédagogiques) ;
- Proposer davantage d'animations spécifiques avec une mise en thème.

---

### ULENSPIEGEL

Notre collaboration avec l'école perdure depuis un certain nombre d'années. L'équipe d'animation est pleinement intégrée dans les projets en temps extrascolaire (SOSALE, mercredis) et ceux en temps scolaire (projet +). La collaboration avec la direction et la coordination de l'école est harmonieuse et bonne dans son ensemble.

---

### LES TEMPS DU MIDI ET MERCREDI APRÈS-MIDI

Durant le temps de midi, nous avons continué notre système d'animation dans la cour de récréation. Tous les animateurs se sont vus délimiter une zone précise pour jouer avec les enfants (zones distinctes dédiées au football, au basket, aux activités plus calmes, aux jeux de cour, etc.). Toutefois, les animateurs ont également accompli d'autres tâches telles que l'aide aux repas chauds ou l'aide à l'encadrement des maternelles.

Les mercredis après-midi ont été assurés de 14h00 à 16h30 par trois animateurs du CEMôme. Une fois par mois, ces derniers organisent depuis septembre 2022, un grand jeu pour apporter une plus-value sur les animations.

---

### LES PROJETS +

Depuis septembre 2022, nous avons continué l'accompagnement des classes en piscine tous les mardis, jeudis et vendredis. Il y a eu très peu de sorties ponctuelles avec les professeurs.

Les animateurs du CEMôme accompagnent des classes de maternelles pour des sorties au parc tous les mardis matin.

---

### LES ÉTUDES DIRIGÉES

La coordinatrice de l'école et le coordinateur du CEMôme ont géré intégralement l'organisation des études. Ces dernières sont encadrées soit par des enseignants soit par des volontaires.

---

### SOSALE

En juin 2022, les animateurs ont émis le souhait de revenir davantage dans l'animation et plus dans la surveillance des groupes. Étant sortis de la COVID-19, nous avons donc réinstauré les plannings d'activités SOSALE.

De plus, nous avons lancé le bar à jeux : le principe consiste à inviter les parents un vendredi par mois et à participer à la vie de l'école en jouant à des jeux de société avec leurs enfants dans un cadre convivial. C'est également l'occasion d'échanger avec l'équipe éducative autour d'une boisson d'une part et d'autre part de faire participer les parents à la vie extrascolaire de leurs enfants.

---

### PERSPECTIVES 2023

- Mettre en place des projets en collaboration avec le corps enseignant (projet potager, cuisine avec les maternelles, propositions dans les classes de maternelles et autres) ;
- Maintenir une bonne collaboration avec l'école et tout mettre en œuvre pour y arriver.

---

### ÉCOLE NOUVELLE

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022, le partenariat avec l'école Nouvelle a été mis à l'épreuve de par le manque de collaboration entre les parties prenantes. Toutefois, le changement de coordination en septembre 2022 a permis la mise en place de process pour intégrer pleinement l'équipe CEMôme à l'équipe d'accueillant.e.s. Les projets ont été conjointement réfléchis entre direction, coordinations et équipes d'encadrement. Certains d'entre eux ont été réalisés (décoration d'un local de garderie) et d'autres sont en cours d'élaboration (création d'une ludothèque en collaboration avec le corps enseignant et l'équipe d'encadrement).

---

### LES TEMPS DU MIDI ET MERCREDIS APRÈS-MIDI

Durant le temps du midi, les animateurs sont présents dans l'école dès 12h30. Les animateurs proposent aux enfants un planning d'activités qui est mis en place.

Lorsqu'il y a des absents dans l'équipe d'accueillant.e.s, les animateurs viennent alors en renfort lors du service des repas et la surveillance de la cour de récréation.

Les mercredis après-midi sont des moments plus propices pour animer. Les enfants sont accueillis dès 11h30 pour le repas du midi. Le nombre moindre d'enfants présents (en comparaison aux autres jours) est favorable pour réaliser des grands jeux.

---

### LES PROJETS +

Les demandes ont été moindres en ce dernier trimestre 2022. Les animateurs ont accompagné en piscine deux fois sur la semaine, et ce tous les 15 jours.

L'école ne nous a pas sollicités pour des accompagnements en sorties.

Il nous a toutefois été demandé d'animer des classes lorsque le corps enseignant est en formation collective ou pendant les temps de concertation.

---

### LES ÉTUDES DIRIGÉES

De septembre à décembre 2022, les études ont été majoritairement menées par les professeurs de l'école, ce qui a permis une bonne gestion et un bon fonctionnement sans trop de couacs.

---

### SOSALE

En septembre 2022, a été remis en place le planning SOSALE afin que les animateurs puissent réinvestir l'animation. Toutefois, ce planning n'a pas toujours été respecté du fait de l'absence temporaire d'accueillant.e.s et de leur remplacement par les animateurs du CEMôme en garderie.

---

### PERSPECTIVES 2023

- Avoir une bonne collaboration avec l'école ;
- Participer aux événements de l'école ;
- Créer et mettre en place un bar à jeux.

---

### LA PETITE ÉCOLE

La petite école est un lieu de transition vers l'école pour des enfants de l'exil jamais ou peu scolarisés (de 6 à 16 ans). Elle propose une première expérience de l'école, de ses codes et de la culture du pays d'accueil. Ce dispositif a pour but de permettre aux élèves d'intégrer le système scolaire classique. Il faut toutefois tenir compte des vécus des élèves en adaptant la prise en charge.

La petite école est gérée par une équipe pédagogique et assure :

- Le suivi et les apprentissages des enfants (et de leurs familles) ;
- La gestion administrative et financière.

Quelques élèves intègrent nos écoles partenaires et réussissent leur CEB.

De plus, pendant les périodes de vacances, certains enfants sont inscrits sur nos plaines de vacances.

Tous les jours de la semaine (en dehors des vacances scolaires), ce sont les animateur.trice.s du CEMôme qui encadrent les temps de récréation, de 10h50 à 11h50.

Depuis septembre 2022, le projet est transversal à plusieurs coordinations tout en veillant que, pour le bien-être des enfants, ce soient les mêmes animateurs qui prennent en charge les enfants un jour fixe par semaine.

---

## JJ MICHEL

Au cours de l'année 2022, l'effectif de l'équipe d'animateurs.trices à JJ Michel s'est fortement réduit, pour passer de cinq à trois personnes. L'année s'est même terminée avec un seul animateur sur le terrain.

Cette réalité ne nous a pas permis de proposer aux enfants une grande variété d'activités, les plannings pour le temps de midi ou le SOSALE ont été compliqués à respecter. Le taux d'absentéisme des travailleurs en est une des causes, directement liée à la baisse de motivation exprimée par l'équipe en 2021. Cette baisse de motivation faisait suite aux conditions de travail vécues pendant la pandémie. Cette instabilité générale ne s'est pas arrangée avec le changement de coordination, malgré tous les efforts fournis pour remobiliser les forces, les doutes et la perte de sens de certains travailleurs ne s'est pas tarie.

L'une des pistes pour 2022 était d'avoir une coordination fixe, ce qui a été le cas mais il y a eu un tel turn-over dans l'équipe que le projet s'en est retrouvé déstabilisé. Il était également question que les remplacements ponctuels ne soient plus systématiquement acceptés, au profit de la préparation et afin de proposer de l'animation de qualité, les animateurs.trices ont accueilli cette nouvelle avec enthousiasme.

La dernière piste évoquait l'envie de lancer des projets porteurs de sens et dans ce cadre, le projet bar a été relancé avec succès. Un autre projet est en cours de préparation, il s'agit de proposer des ateliers jeux de société lors des temps de midi, apprendre aux enfants les règles des jeux pour qu'ils puissent ensuite jouer en autonomie mais aussi surtout transmettre ces connaissances aux plus jeunes. Il s'agit d'une demande initiale des accueillants, qui correspond aux besoins des enfants et qui rentre parfaitement dans le cadre de la collaboration avec l'école et de l'idée d'équipe intégrée.

---

## PERSPECTIVES 2023

- Une équipe fixe et une coordination toujours plus présente sur le terrain ;

- Travailler sur la volonté d'avoir une équipe intégrée, le manque de locaux et de matériel de préparation qui sont des freins à la présence des animateurs.trices dans l'école en temps de préparation ;
- Assurer la continuité des projets mis en place.

---

## ÉCOLE 4 SAISONS

L'école 4 Saisons est à pédagogie active et invite les enfants à être les acteurs de leurs apprentissages. Les animateurs.trices du CEMôme se calquent sur ce projet pour penser et mettre en place leurs animations.

En début d'année, l'équipe d'animateurs.trices était composée de 4 temps pleins, elle a évolué avec l'arrivée de deux nouvelles animatrices temps plein pour faire face à certains départs.

Nous intégrons les différents projets entre les temps scolaires (sorties, classes vertes, accompagnements piscine) et temps extrascolaires (temps du midi et SOSALE) :

- Trois animateurs sont présents quotidiennement sur les temps du midi ;
- Deux animateurs sont présents les mercredis de 13h30 à 16h30 ;
- Trois animateurs sont présents de 15h15 à 18h00 tous les jours ;
- L'accompagnement hebdomadaire (mardi et vendredi) à la piscine se poursuit comme les années précédentes ;
- Pendant les conférences pédagogiques, les animateurs prennent le relai avec les accueillants ;
- Participation de tous les animateurs à la réunion hebdomadaire avec les accueillants le lundi matin.

Afin d'apporter une nouvelle dynamique au sein de l'équipe ainsi que la collaboration avec notre partenaire, un changement de coordinateur est effectué dès août 2022.

Depuis ce changement de coordination et la nouvelle année scolaire, l'équipe a connu quelques changements, passant de 5 animateurs.trices temps plein à 3 temps plein et 1 temps plein avec 2 jours de formation par semaine. Cette réduction de l'effectif et l'absentéisme croissant ont mis à mal la collaboration avec l'école d'une part et la

confiance dans les capacités de l'équipe à apporter une plus-value aux temps extrascolaires a diminué d'autre part. Pour pallier cette problématique, la présence du coordinateur sur le terrain s'est renforcée, afin d'offrir un accompagnement plus complet aux travailleurs et ainsi ramener de la qualité dans les animations proposées.

---

### PERSPECTIVES 2023

- L'équipe est porteuse de projets, qu'elle aimerait pouvoir concrétiser ;
- Garder une équipe stable, permettre aux travailleurs de s'investir sur le long terme ;
- Peaufiner et exceller dans les activités proposées.

---

### ECOLE PETER PAN

En 2022, l'équipe d'animation était composée de 5 animateurs.trices pleinement intégrés à l'école et à leurs divers projets (SOSALE, temps du midi, mercredis après-midi, accompagnements en sorties et projets + en temps scolaire le matin).

La direction et la coordination de l'école étant les mêmes depuis quelques années, notre collaboration est donc bien assise et aisée.

Les conditions de travail liées au COVID-19 s'étant assouplies, les accompagnements en sorties et les projets + hebdomadaires (accompagnement lors des cours philo, à la piscine et projets en collaboration avec des instits) ont été relancés.

Le SOSALE a repris son fonctionnement « normal » tout au long de l'année. Toutefois, quelques renforts ont été demandés par l'école pour donner suite aux absences d'instits ou d'accueillants.

Pendant les temps de midi, les animateurs.trices travaillaient de pair avec l'équipe extrascolaire afin d'offrir une gestion des temps de midi plus aisée et efficace (surveillance des cantines et dans les cours de récréation).

L'école a bien évidemment fait appel à nous pour renforcer l'équipe scolaire et extrascolaire afin de pallier les éventuelles absences liées à la pandémie du coronavirus. Toutefois, ces demandes ont été ponctuelles et n'ont pas eu d'impact considérable sur l'organisation et la poursuite des projets d'animations mis en place.

Lors des journées de conférences pédagogiques, l'équipe d'animation renforçait également l'équipe extrascolaire en place dans l'école.

Les animateurs.trices sont présents dans l'école :

- En SOSALE : chaque après-midi à raison de 2 à 5 animateurs.trices ;
- Le mercredi après-midi à raison de 3-4 animateurs.trices ;
- Temps de midi : 2 à 4 animateurs.trices chaque jour (sauf le mercredi) ;
- 1 animateur était présent en accompagnement piscine un jour par semaine (à partir de février) ;
- 2 animateurs.trices étaient également en renfort pour les cours philo le vendredi matin.

Dès septembre 2022, l'équipe d'animation a été réduite (à raison de 3 animateurs.trices) et nous sommes passés d'un accompagnement piscine à 2 accompagnements par semaine. Le renfort en cours philo a, quant à lui, été supprimé à partir de la rentrée scolaire 2022.

---

### ECOLE LÉONIE LA FONTAINE (ANCIENNEMENT ÉCOLE ½)

En 2022, l'équipe d'animation était composée de 4 animateurs.trices.

Les conditions de travail liées au COVID-19 s'étant assouplies, les accompagnements en sorties et les projets + hebdomadaires (accompagnement lors des cours philo et à la piscine) ont pu être relancés.

La direction de l'école étant toujours la même que l'année dernière, notre collaboration est maintenant bien assise (ainsi qu'avec la coordinatrice extrascolaire).

La direction visant une cohérence des différents intervenants de l'école dans le suivi des enfants, l'équipe d'animation fut davantage conviée à des réunions d'échanges afin d'améliorer le suivi pédagogique des enfants (discipline, sanctions...).



Le SOSALE a repris son fonctionnement « normal » tout au long de l'année. Toutefois, quelques renforts ont été demandés par l'école pour donner suite aux absences d'instituts ou d'accueillants.

Pendant les temps de midi, les animateurs.trices travaillaient de pair avec l'équipe extrascolaire afin d'offrir une gestion des temps de midi plus aisée et efficace (surveillance des cantines et dans les cours de récréation).

Deux projets DAS ont également été mis en place cette année dans l'école :

- Le premier axé sur le développement du langage à travers le théâtre et le chant ;
- Le second projet ayant pour objectif d'ouvrir les enfants à de nouvelles disciplines sportives.

Ces 2 projets ont été pris en charge par quatre associations extérieures : Youpla Boum, Théâtre O Plus, Mad'Art et Saint-Gilles Sport.

Lors des journées de conférences pédagogiques, l'équipe d'animation renforçait également l'équipe extrascolaire en place dans l'école.

Les animateurs.trices sont présents dans l'école :

- En SOSALE : chaque après-midi à raison de 4 animateurs.trices ;
- Le mercredi après-midi à raison de 4 animateurs.trices ;
- Les temps de midi : 3-4 animateurs.trices chaque jour (sauf le mercredi) ;
- En accompagnement piscine : un animateur le mardi, jeudi et vendredi matin (1 semaine sur 2) ;
- En renfort pour les cours philo le mercredi matin.

À partir de septembre, l'école ½ s'est vu attribuer un nouveau nom : « L'école Léonie La Fontaine ».

L'équipe d'animation a, quant à elle, été réduite, à raison de 3 animateurs.trices.

Le renfort en cours philo le mercredi matin a été supprimé.

Les animateurs.trices ont également soutenu les instituts/accueillants (en cas d'absences), mais de manière très ponctuelle.

Ce qui n'a donc pas impacté l'organisation type des différents projets. L'équipe d'animation a pu, par conséquent, maintenir une présence quotidienne en animation durant les temps de garderie.

---

## VICTOR HORTA

En cette année 2022, nous avons œuvré à ce que la violence diminue, que les enfants se sentent en sécurité durant les temps extrascolaires. En effet, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022, étaient comptabilisés environ 200 enfants présents simultanément dans la cour sur le temps de midi.

Pour pallier cette difficulté de masse et aux problèmes de violence, plusieurs moyens ont été mis en œuvre :

- Le premier a été la création du « comptoir ». Il s'agit d'un espace de jeu et de détente accessible le midi à tous les enfants. C'est une extension de la cour où les enfants peuvent faire des activités calmes en autonomie durant le temps de midi. Pour sa réalisation, nous avons investi le hall de l'école situé juste à côté de la cour. De cette manière les enfants ne traînent pas dans les couloirs de l'école. Les premiers mois de sa mise en place, nous avons instauré un système de passe pour ne pas surcharger l'espace. Vingt à trente enfants maximums pouvaient y accéder et, au fur et à mesure des mois passés, quand les règles ont bien été intégrées par les enfants, nous avons arrêté de limiter le nombre de participants.
- Le second moyen a consisté en l'organisation d'activités sportives dans la salle de gymnastique.

Les enfants avaient donc le choix entre l'activité sportive ou « le comptoir ».

Depuis les moyens mis en place, nous avons observé une nette diminution du nombre d'enfants présents dans la cour de récréation, nombre s'avoisinant à +/- 80 enfants.

De plus, pour conscientiser les enfants sur les actes de violence, un animateur a, dans le cadre de son travail de fin d'études, proposé des ateliers spécifiques pour sensibiliser les enfants à cette thématique.

Pour le SOSALE, nous avons mis en place davantage de jeux, grands jeux, jeux de société, etc., activités appréciées par les enfants du fait de leur diversité.

---

### PERSPECTIVES 2023

Nous souhaiterions pour cette nouvelle année être plus impliqués dans la vie de l'école hors extrascolaire (fête d'école, sorties, classes vertes, etc.).

De plus, ayant un bon contact avec les enseignants, l'équipe souhaiterait pouvoir entrer en contact avec eux pour créer des projets communs.

---

### ÉCOLE SAINT-JEAN BAPTISTE

Depuis le 13/01/2020 et ce jusqu'au 31/12/2023, le CEMôme fournit une équipe d'animateurs.trices et un coordinateur pour répondre aux besoins de l'école durant les temps du midi et de garderie. Nous agissons sur le terrain en collaboration avec l'ASBL AlterEduc. Nous sommes présents sur le temps du midi et après 15h.

En cette année 2022, l'équipe a subi un remaniement complet de ses membres, tant en termes d'animation que de coordination, ce qui a mis à mal notre partenariat de par un manque de communication, de transparence vis-à-vis de la direction et une gestion d'équipe différée d'un coordinateur à un autre.

Depuis début décembre 2022, la collaboration entre les parties semble s'améliorer.

Les coordinations du CEMôme et d'AlterEduc ont convenu que Nadia, responsable AlterEduc, serait l'«architecte» sur le terrain.

Les équipes ont relevé beaucoup de violence entre enfants et ce particulièrement dans la cour. Ils mettent en cause le nombre d'encadrants qui est souvent insuffisant (absents, récupération, congé, etc.). Dans l'idéal, chaque équipe devrait compter un membre de plus.

Pour pallier le manque d'effectifs, l'équipe des écoles des devoirs vient prêter main-forte sur les temps de midi les lundi, jeudi et vendredi.

Durant le SOSALE et le mercredi après-midi, les animateurs.trices ont proposé diverses activités. Des projets tels que théâtre ou jeux de société se mettent doucement en place.

Le point fort dans la collaboration avec AlterEduc est que nous considérons tous faire partie d'une équipe composée de deux ASBL et que nous travaillons en symbiose. L'entente des animateurs.trices entre eux et avec les coordinations est bonne.

---

### PERSPECTIVES 2023

Les animateurs.trices du CEMôme souhaitent faire davantage d'accompagnements sorties : cela impacte malheureusement les temps d'animation et il est donc compliqué d'assumer les demandes de l'école.

Au vu du succès du comptoir à l'école Victor Horta, les animateurs.trices veulent mettre en place un projet similaire. Les directeurs ont marqué leur accord pour la mise en place de celui-ci et envisagent d'y contribuer financièrement.

---

### LE LYCÉE INTÉGRAL ROGER LALLEMAND (LIRL)

Le Lycée Intégral Roger Lallemand et le CEMôme ASBL travaillent en partenariat pour la mise en place d'activités sportives, d'éveil et ludico-pédagogiques sur le temps de midi les lundis, mardis et jeudis de 13h à 14h.

Deux animateurs.trices, toutes équipes d'animation confondues, sont détachés dans l'établissement aux horaires mentionnés. Différents types d'ateliers y sont proposés (lutte, BD, etc.) et les enfants sont libres d'y participer en vue d'expérimenter, de créer du lien, de découvrir, et ce dans une approche pédagogique.

---

### PASS PASS 2022-2023

En cette année 2022, nous avons pu fonctionner plus librement suite à la fin des restrictions dues à la COVID-19.

Le cadre était beaucoup plus agréable et les enfants ont beaucoup apprécié le nouvel aménagement de l'espace de l'école des devoirs. Nous avons en effet réaménagé les lieux pour distinguer les différents espaces de travail. Pour que cela soit plus confortable pour tous.

De plus, nous avons mis l'accent sur le suivi auprès des parents. Ces derniers étaient vraiment réactifs face au fait de prévenir en cas d'absences, retards d'une part et aux rencontres régulières avec les parents les lundis, rencontres qui nous ont permis de faire le relais entre les parents, les professeurs et l'école.

Nous avons également exploité les ordinateurs que nous avons reçus en 2021, dans le cadre d'un appel à projets. En effet, lorsque les enfants terminaient leurs devoirs, ils pouvaient faire la demande d'utiliser les ordinateurs pour les jeux pédagogiques, et ainsi se familiariser avec les ordinateurs mis à disposition des enfants, selon des règles préalablement négociées avec eux. Les enfants ont fait utilité d'un PC portable pour les raisons suivantes : devoirs via teams, utilisation de diverses plateformes pour effectuer des recherches d'exposé, etc.

Le projet mené en 2022 avec les enfants consistait à participer à un concours de dessin tout au long de l'année avec une remise de prix lors d'un vernissage. Certains jours étaient consacrés à l'apprentissage de certaines techniques et d'autres jours à diverses thématiques. Nous étions désireux d'impliquer les parents lors du vernissage, mais les mesures sanitaires n'étaient pas encore suffisamment souples pour cela. Cela a bien fonctionné malgré tout.

### PISTES POUR 2023

- Organiser davantage de sorties pédagogiques ou de cohésion (éventuellement le week-end pour avoir un temps plus long avec les jeunes) ;
- Utiliser au mieux les ordinateurs dans le but de sensibiliser les enfants aux réseaux sociaux, aux dangers d'internet, comment faire une bonne recherche, comment vérifier les informations, etc. ;
- Se focaliser davantage sur l'accompagnement au CEB, dès avril.

### LES ATELIERS DU MERCREDI

Nous avons débuté l'année 2022 dans la continuité de ce que nous avons commencé en septembre 2021. Malheureusement, par suite des différents protocoles face à la pandémie liée au COVID-19, nous avons été contraints (sur demande de l'ONE) d'annuler le parascolaire des mercredis en janvier 2022. Cela correspondait à 4 séances de mercredis manqués.

Les activités du mercredi consistent en une bulle d'air pour les enfants, changeant du cadre de l'école. Cela permet aux enfants, mais également aux animateurs.trices, de vivre les activités dans un cadre totalement différent.

Les thématiques proposées en été 2022 pour l'année scolaire 2022-2023 ont été les suivantes :

Découverte de l'eau	Grand foot
Top chef	Mini-foot
Art'Attack	Sports de combat
Projet potager	Skateboard

La rentrée de 2022 s'est bien déroulée, puisque les mesures COVID-19 ne faisaient plus partie de notre quotidien. Cela était beaucoup plus agréable pour tous. Le seul process maintenu du temps de la crise sanitaire est l'entrée des groupes via la grille rouge de l'école Léonie La Fontaine. Et ainsi, permettre au CEMôme et ses membres (enfants et adultes) de se différencier de la vie de l'école.

### PISTES POUR 2023

- Rester à une thématique à l'année ;
- Garder les principales thématiques (grand foot, mini-foot, découverte de l'eau) et éviter des thématiques trop originales ;
- Privilégier les activités avec des partenariats pour ressembler à un club ;

- Travailler en amont l'offre des mercredis afin d'envoyer aux parents notre flyer des mercredis début juin, travailler les noms accrocheurs ;
- Rester sur une tranche d'âge spécifique et ne plus faire de tranche d'âge vaste comme « 6 – 12 ans », parce que ce n'est confortable ni pour les enfants, ni pour les animateurs.trices (6-8 / 8-10 / 10-12).

## LES ÉTUDES SURVEILLÉES

Depuis septembre 2014, le CEMôme s'occupe des études dirigées des écoles communales et de l'école Sainte-Marie, à raison de trois études par semaine.

Le marché public nous mandate pour trouver des animateurs.trices qui doivent :

1. Assurer l'encadrement des enfants et le respect du calme ;
2. Aider les enfants qui ont des questions ou un besoin de compréhension sans faire de remédiation ;
3. Favoriser le travail seul pour développer l'autonomie ;
4. S'assurer que les devoirs sont faits.

En réponse à la demande, le CEMôme s'engage à sélectionner et engager des animateurs.trices adéquats et à en assurer le suivi.

Le budget « études dirigées » a été redirigé à de nombreuses reprises afin d'engager sous contrat de volontariat des animateurs.trices de plaines pour renforcer la présence dans les écoles tant en temps scolaires qu'en temps extrascolaires, l'école n'ayant ni professeurs, ni accueillants, ni animateurs CEMôme, ni stagiaires, ni secrétaires pour encadrer ses enfants.

## LES PROJETS EN PÉRIODES DE VACANCES

Dans la perspective de ce qui est présenté ci-dessus, nous pouvons décrire notre ambition éducative comme étant celle d'accompagner, soutenir l'enfant et le jeune travailleur en insertion socioprofessionnelle dans son développement pour devenir un citoyen ouvert et solidaire, confiant et responsable, ambitieux, créatif, acteur, serein et équilibré, sociable, autonome et libre, conscient et critique.

Cette ambition éducative est notre socle commun à tous les niveaux d'action (plaines, stages, séjours).

Cette ambition est abstraite et hors de portée si celle-ci n'est pas accompagnée des clefs indispensables à sa réalisation. Il nous semble, dès lors, important de mettre en place des moyens qui servent de base de réflexion pour toutes actions à entreprendre. Ce sont les attitudes et méthodes éducatives.

En tant qu'éducateurs et animateurs, nous visons donc des attitudes qui permettent le développement harmonieux et le bien-être de l'enfant. L'enfant ne pourra en effet s'autonomiser que s'il est entouré d'adultes qui dans leurs actes et comportements lui donnent les outils pour soutenir positivement son développement.

Nous avons subdivisé les projets en période de vacances selon deux grands pôles :

1. Les plaines de vacances ;
2. Les stages.

En plus de ces deux pôles, le CDV compte d'autres projets (Minimômes et séjours) et des outils (intégration, partenariats, matériels, stagiaires) qui se greffent aux projets du centre de vacances (plaines, stages, Minimômes et séjours) de manière transversale.

## PARTICULARITÉS 2022

Une réflexion a été menée sur l'organisation des projets en période de vacances (plaine, stage, séjour, ...). La gestion des projets en période de vacances a été reprise par deux chargés de projet depuis septembre 2022. Ceux-ci se chargent de l'organisation en amont mais également pendant et après la période vacances. Et ce, en alternance

stage/plaines. Les chargés de projet redeviennent des responsables qui assument la gestion complète des activités, tout au long de l'année.

Nous avons ressenti un certain essoufflement dans la qualité des animations proposées. Notre mission pour 2023 est donc de rehausser le niveau des animations et l'accueil proposé aux enfants. Le but est de redynamiser les projets sur le terrain en donnant plus de responsabilités aux adjoints et en répartissant le travail de manière plus fonctionnelle. Nous voulons aussi spécialiser les adjoints du centre de vacances sur les projets dont ils ont la charge pour qu'ils puissent se consacrer aux développements et aux suivis de ceux-ci avec plus d'autonomie.

Durant la période scolaire, il y a 6 coordinateurs. Ils ont chacun (en moyenne) deux équipes sous leur responsabilité. À tour de rôle, un coordinateur devient coach. Il s'occupe avec ses équipes de l'organisation des stages ou des plaines pour une période déterminée. Le coach accompagne ses équipes dans la préparation du projet et les guide dans leur travail sur le terrain. Le tout chapoté par un chargé de projet.

## LES PLAINES DE VACANCES

Nous organisons des activités pour les enfants durant chaque période de vacances scolaires. Il s'agit de moments de plaisir et de partage destinés à tous les enfants de 2,5 à 12 ans. Les enfants sont les bienvenus, pour ne pas rester seuls à la maison, pour rencontrer de nouveaux copains, pour apprendre à évoluer au sein d'un groupe, etc.

Les plaines de vacances ce sont, avant tout, des enfants qui s'amuse et s'épanouissent ensemble dans un esprit de « vacances » avec les objectifs suivants :

- Proposer un accueil de qualité pour tous durant les vacances scolaires ;
- Contribuer au développement, à l'émancipation et l'épanouissement de l'enfant.

Nous accueillons habituellement 350 enfants par semaine en automne, hiver et carnaval et 450 enfants à printemps et en été.

## STATISTIQUES

Centres de Vacances	Carnaval	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb de places ouvertes et occupées en 2021	241	286	705	318	0
Nb de places ouvertes et occupées en 2022	296	674	3294	578	587

Nous observons une augmentation des inscriptions pour les différentes périodes de l'année 2022 car en 2021 nous étions confrontés au COVID-19, nous étions donc soit fermés ou bien l'ouverture des groupes était restreinte.

## PARTICULARITÉS 2022

Les plaines de vacances sont en constante évolution. L'équipe fait son possible pour adapter au mieux la réalité de terrain en amenant les réponses les plus adéquates possible en fonction des besoins des différents acteurs (enfants, parents, travailleurs, pouvoirs subsidiant, ...). Pour cela, nous avons travaillé sur différents aspects des constats de terrain et sur les attentes de chacun.

Pour sélectionner les animateurs.trices externes, nous organisons deux soirées de sélections minimum entre deux périodes de vacances. Celles-ci sont menées à bien par un adjoint de plaine ainsi que son coach. Cela permet de renouveler continuellement notre base de données de jobistes. Le concept des soirées de sélection a été amélioré en y ajoutant un moment d'échanges sur des situations qui peuvent être rencontrées sur le terrain. Cela nous permet de constater leur capacité de réflexion et d'adaptation en plus des animations.

Concernant la soirée des nouveaux, celle-ci a été simplifiée. Nous donnons toujours les informations essentielles concernant l'institution (organisation, pédagogie, ...), cela afin que les nouveaux travailleurs puissent savoir comment assurer le travail sur le terrain.

À la fin de chaque plaine, les chargés de projets veillent à avoir un « feed-back » concernant les jobistes et les adjoint.e.s. Ces retours permettent d'avoir un suivi sur le

long terme des travailleurs et du déroulement des activités afin d'améliorer les périodes suivantes de manière continue.

## PISTES 2023

Pour améliorer la qualité de nos plaines de vacances, nous envisageons plusieurs pistes de travail pour l'année 2023 :

1. Réinvestir le projet inclusion/ intégration d'enfants en situation de handicap(s) ;
2. Amélioration des moments d'accueil du matin et du soir ;
3. Améliorer les moments de prise de repas ;
4. Ramener du cadre ;
5. Former les adjoint.e.s à la coordination en plaine ;
6. Avoir une gestion du matériel plus ergonomique dans les différents lieux d'accueil.

## LES SÉJOURS DE VACANCES

Le CEMôme, parmi ses différentes activités, accueille beaucoup d'enfants en plaines durant chaque période de vacances scolaires.

Certains de ces enfants y passent toutes leurs vacances, y compris toutes les semaines de l'été.

Les plaines deviennent donc aussi le « train-train » quotidien de leur vie. L'un de nos objectifs principaux est de viser l'épanouissement de l'enfant.

Pour y répondre, nous pensons qu'il est important d'offrir quelque chose de nouveau régulièrement.

Nous voulons donc offrir des horizons nouveaux, un cadre de vie différent, des relations différentes, hors du quotidien, une bulle d'air, une aventure, une autre manière de vivre les choses, un défi : un séjour ! Qui est en adéquation avec le projet pédagogique du centre de vacances.

Parce qu'un camp, ce n'est pas seulement des jours d'animation, c'est aussi des jours de vie en collectivité hors de son « petit chez soi », durant lequel l'enfant est amené à s'adapter à un nouvel environnement et une nouvelle structure, à partager son espace de vie, à être autonome, à s'organiser et se gérer.

---

## PARTICULARITÉS 2022

Chaque année, nous organisons trois séjours au minimum. L'un d'eux a lieu pendant les vacances de carnaval avec 20 places, un autre au printemps (séjour intégration) avec 40 places et le dernier en été avec 50 places.

Cette année nous en avons réalisé, trois également, le séjour de détente ayant dû être annulé.

---

## SEJOUR INTEGRATION/INCLUSION

Une équipe de douze animateurs chevronnés ont accueilli durant les vacances de printemps 2022, du 8 au 15 avril, un groupe de quarante enfants de 6 à 12 ans dont huit enfants porteurs d'un handicap.

Le séjour se déroulait dans une villa près de Rochefort.

Les enfants étaient séparés en deux groupes (6-8 ans et 9-12 ans) en tenant compte de leurs besoins et de leur développement afin de participer à des activités spécifiques liées à leur tranche d'âge et axées sur la détente et les vacances.

Les enfants étaient mélangés tout au long de la journée (repas, grands jeux de l'après-midi, veillées, etc.).

Ce séjour s'articulait autour de trois grands axes :

---

### L'INCLUSION -INTÉGRATION

L'inclusion -intégration d'enfants à besoins spécifiques permettait de :

- Développer la découverte de la différence chez tous les enfants ;
- Déconstruire l'image stéréotypée du handicap ;

- Diminuer la peur, l'ignorance et le rejet envers les personnes handicapées ;
- Permettre aux enfants handicapés de vivre comme tous les enfants ;
- Développer un esprit de groupe, d'entraide et de solidarité au sein du groupe d'enfants ;
- Permettre à chaque enfant handicapé ou non de trouver une place au sein du groupe ;
- Permettre aux enfants handicapés de relativiser leur situation de handicap.

---

### L'AUTONOMIE, LA RESPONSABILITÉ ET LA DÉBROUILLARDISE

Les plannings comportaient des temps où les enfants étaient responsables du rangement de leur chambre, du rangement des espaces communs, du tri des poubelles, etc. Nous avons mis en avant la notion de responsabilité des plus grands envers les plus jeunes. Les enfants étaient aussi inclus dans l'organisation de la vie de groupe.

---

### VIVRE DES VACANCES

Les enfants étaient bien entendu en vacances ! Notre fonction lors de ce séjour était de faire en sorte qu'elles soient de la meilleure qualité possible. Nos différents jeux, activités, veillées étaient des moments d'animation importants pour y passer le maximum de plaisir. Ce séjour était aussi un moment pour les enfants de couper avec la routine de l'école, de prendre le temps de souffler et de s'amuser. Nous nous sommes retrouvés en pleine nature, loin de la ville ; c'était l'occasion de s'oxygéner les poumons et de prendre l'air. Nous avons été à l'écoute des besoins de chacun pour adapter nos animations pour que chacun y trouve son compte, le plaisir des enfants et la réussite de leurs vacances étant notre priorité. Vacances hôtelières ★★★★★

---

### SÉJOUR D'ÉTÉ

Un séjour pour 30 enfants âgés de 8 à 12 ans a été organisé à 5660 Brûly-de-Pesche (Couvin) sous le thème du « Far West ». Les enfants ont pu participer à différentes activités, notamment des jeux autour du thème (jeux dans les bois, jeux en ville,...) et visiter la région en participant à des ballades,... Ils ont également profité d'activités sportives réalisées par les animateurs.trices.

---

## SEJOUR SPECIFIQUE DE DETENTE

Un séjour sous le thème de « Conan » était prévu pour la période détente 2022 mais a dû être annulé à cause de la COVID-19.

---

## CAMP WOUF WOUF

Un camp ado a été organisé à destination des élèves du LIRL, durant les vacances d'automne. Il s'agissait d'un camp « Chiens de traîneau du bois Richard » situé aux Andelys en France. Nous étions accompagnés durant tout le séjour par Allan Richard, musher de profession et propriétaire d'un chenil d'une trentaine de chiens. 12 ados ont pu partir avec 2 animateurs pour découvrir les chiens de traîneau, leur histoire et des contes à leur sujet.

Les trois principales activités de ce camp étaient :

- La maintenance des chiens et du chenil : les jeunes étaient responsables des chiens. Ils devaient aider au nourrissage, au brossage, à l'entretien des chenils ;
- La cani-rando : randonnée avec les chiens attelés à soi avec un baudrier et une longe ;
- La vie en bivouac : nous logions sous tente et devions nous charger de la propreté du camp, de l'allumage du feu de camp et de son entretien.

---

## STATISTIQUES

En 2022, les séjours ont bénéficié à 74 enfants, contre 103 en 2021. Pour chaque période de séjour, une baisse se fait remarquer. Cela s'explique par l'annulation du séjour de détente à cause de la COVID-19 et moins de demande pour le séjour de printemps et d'été.

Pour le camp d'automne, il s'agissait d'une première pour le CEMôme qui a organisé un séjour lors de cette période.

	Détente	Printemps	Eté	Automne	Total
<b>Nb d'enfants différents inscrits en 2022</b>	0	31	30	13	74

## LES STAGES

De nombreux enfants passent toutes leurs vacances sur nos plaines, dans les écoles de la commune et au domaine de la Roseraie.

Les disciplines telles que : la danse, l'équitation, le tennis, l'escalade, les techniques de cirque, le vélo, l'équitation, ... sont parfois réservées à une minorité alors que d'autres disciplines plus répandues comme le foot, les sports de combat, la piscine concernent la majorité de notre public.

Peu de familles sont informées de ce qui existe et des facilités mises à leur disposition (aide du CPAS, ...).

La plupart des opérateurs ATL bruxellois pratiquent des tarifs élevés.

Le public Saint-Gillois est tellement diversifié aux niveaux culturel et économique que ces opérateurs ne touchent qu'une petite partie de la population.

Nos listes d'attente et statistiques nous montrent que la demande d'inscriptions à nos activités extrascolaires ne cesse d'augmenter.

Certaines structures ont des capacités limitées et leurs stages sont quasi complets très rapidement. Depuis 2010, le CEMôme a lancé ses premiers stages qui ont remporté rapidement un grand succès comme le prouve le nombre d'inscrits en stages. La particularité des stages est qu'une grande partie du programme est réservée à la pratique d'une discipline sportive, créative, culturelle, etc. À cela, d'autres activités variées de type plaine de vacances s'ajoutent.

La découverte, l'initiation, le dépassement de soi sont autant d'objectifs qui se trouvent au cœur des activités menées par l'animateur dans une atmosphère de joie et de plaisir.



Les objectifs des stages sont les suivants :

### PROPOSER UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE AUX PLAINES DE VACANCES

- Donner la possibilité à l'enfant de découvrir et/ou d'approfondir une discipline, de s'inscrire dans une démarche d'apprentissage ;
- Avoir une offre de stage qui répond à la demande : récolter les demandes, utiliser les statistiques et listes d'attente, évaluer et ajuster en fonction des possibilités ;
- Créer des groupes plus petits, avec une dynamique différente, qui permettent l'initiation et la formation d'une discipline ;
- Accueillir les enfants dans un autre lieu ;
- Mettre à profit nos beaux espaces du site Rodelle.

### DÉMOCRATISER CERTAINES DISCIPLINES, LES RENDRE ACCESSIBLES ET AMENER L'ENFANT À S'AUTONOMISER DANS SES ACTIVITÉS

- Effectuer des recherches de disciplines moins accessibles telles que l'équitation, la plongée, le vélo... Créer des partenariats pour bénéficier des compétences d'un personnel spécialisé, utiliser les ressources spécifiques en interne et externe... ;
- Négocier des tarifs avec nos partenaires afin de soumettre aux parents un prix abordable/minime ;
- Informer les familles des facilités financières (aides du CPAS, paiement en plusieurs fois...) ;
- Veiller à proposer des activités pour chaque tranche d'âge ;
- Impliquer les parents dans la recherche d'une discipline qui correspond à leur enfant pour qu'ils s'inscrivent sur du long terme à la discipline dans laquelle ils se sont initiés.

Nous avons acquis une compétence et une expertise dans l'organisation de ces activités que nous comptons encore développer.

Nous constatons une demande de places en constante évolution pour ce projet chez les 2.5 à 6 ans.

### STATISTIQUES

En 2022, nous pouvons constater une stagnation pour la période de détente et printemps cependant une hausse significative du nombre d'enfants touchés par le projet pour les périodes d'été et pour automne qui s'explique par la réforme des rythmes scolaires entrée en vigueur qui modifie les vacances d'une semaine à deux semaines pour automne.

Nous devrions veiller à ouvrir plus de places pour les 2,5-6 ans et à maintenir le même nombre de places pour les 6-12 ans.

	Détente	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants inscrits en 2021	87	175	584	84	0
Nb de stages différents en 2021	10	20	56	10	0
Nb d'enfants inscrits en 2022	84	173	624	194	160
Nb de stages différents en 2022	10	20	72	18	18

### LES MINIMÔMES

Il s'agit d'un accueil pour les 2,5- 3 ans durant les vacances scolaires. Le cadre et les animations variées sont en **lien avec les objectifs** qui ont été adaptés à cette tranche d'âge de transition entre la crèche (ou la famille) et l'école (ou la plaine).

Contrairement aux conditions d'accueil en plaine et à l'école, nous acceptons les enfants qui ne sont pas encore tout à fait propres. Les animateurs seront donc au fait, prêts à changer les enfants et à encourager l'apprentissage de la propreté.

Par ailleurs, par des activités variées, nous viserons, entre autres, la stimulation du langage, le développement psychomoteur etc.

Pour une partie des enfants bénéficiaires du projet, il s'agira de leur première expérience en collectivité. Il s'agit donc également de faciliter l'apprentissage de la socialisation.

Avec l'attention nécessaire, le souci de la sécurité et de l'hygiène, l'affection, l'imagination, la créativité, les animateurs emmèneront les enfants dans l'imaginaire et le rêve pour qu'ils se découvrent au milieu d'un groupe et apprennent à gérer la séparation avec les parents.

Un projet tissé de patience, de bienveillance, d'écoute et de relationnel. Notre outil : l'animation.

Quatre grands objectifs structurent le projet pédagogique :

1. **Stimuler** le langage ;
2. **Faciliter** la transition entre la famille/la crèche et l'école/la plaine ;
3. **Éveiller** à l'hygiène et à la propreté et ;
4. **S'ouvrir** au dialogue avec les parents.

Comme chaque année, nous avons veillé à respecter les objectifs pédagogiques de ce projet dans l'organisation concrète et la gestion du projet :

- Proposer des mini-activités qui stimulent le langage ;
- Éveiller les enfants à la propreté ;
- Accueillir uniquement les enfants qui entrent dans les conditions d'acceptation (enfants peu autonomes et/ou pas propres).

Durant toute l'année, nous avons mené des actions qui respectent les objectifs du projet et les besoins des enfants.

## STATISTIQUES

Nous remarquons une stagnation lors de la période de détente et une augmentation significative pour toutes les autres périodes, cela s'explique par l'ouverture d'une nouvelle antenne « Minimômes » à Uccle, au sein du domaine de la Roseraie (1299, Chée d'Alseberg – 1180 Uccle) depuis l'été 2022. Concernant l'automne 2022, il faut y ajouter la nouvelle réforme des rythmes scolaires qui se voit attribuer une semaine supplémentaire de vacances en plus de l'ouverture de la nouvelle antenne.

	Détente	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants différents inscrits 2021	17	21	40	14	0
Nb d'enfants différents inscrits 2022	15	23	97	44	34

## PISTES POUR 2023

Pour bien accompagner les enfants dans leur processus d'évolution, il est important que l'équipe des Minimômes soit formée sur les besoins et développements de cette tranche d'âge. Nous voulons mettre en place une formation qui s'adresse spécifiquement à l'équipe des Minimômes.

## LES RESSOURCES HUMAINES

### INTRODUCTION

L'année 2022 fut LE grand retour à la « normalité » à savoir nos réalités de terrain et notre mission telle qu'initialement prévue. La sortie du COVID-19 ayant redonné du sens à nos actions, les équipes d'animation ont réinvesti leur rôle dans les écoles. Finies les bulles avec une limitation du nombre d'enfants fréquentant nos activités, finies les mesures sanitaires, fini pour nos équipes de faire uniquement de la surveillance pendant les temps extrascolaires et bienvenue aux échanges entre collègues, enfants et partenaires, bienvenue aux réunions collectives, soirées institutionnelles et matinées pédagogiques... tous ces moments oubliés étant un souffle de vie pour une vie d'équipe plus saine et le renforcement de la qualité des relations.

Bonne lecture à tous !

### RÉFORME DU STAFF OPÉRATIONNEL

Dans un souci de ramener de la qualité dans les animations en périodes de vacances, le staff opérationnel s'est vu réformé en septembre 2022. Parmi les 8 coordinateurs en fonction, deux d'entre eux ont été sélectionnés dès septembre 2022 pour endosser une fonction de chargé de projets « périodes de vacances ». La finalité de cette fonction consiste à : « Organiser, coordonner et développer les activités des projets durant les périodes de vacances dans le cadre des missions de l'ASBL ».

S'assurer de l'application sur le terrain du projet pédagogique, du décret « centres de vacances » et des décisions prises par la direction opérationnelle.

Informier le directeur opérationnel de la réalité de terrain, de l'évolution des projets et des besoins. Alimenter les réflexions en vue de la prise de décisions.

De par son expertise, accompagner en « formant » les collaborateurs dans un processus d'insertion à certains aspects théoriques et techniques liés au métier d'animation et de coordination en centre de vacances : amener la maîtrise technique, les réflexes, les attitudes professionnelles et la méthode de travail. »

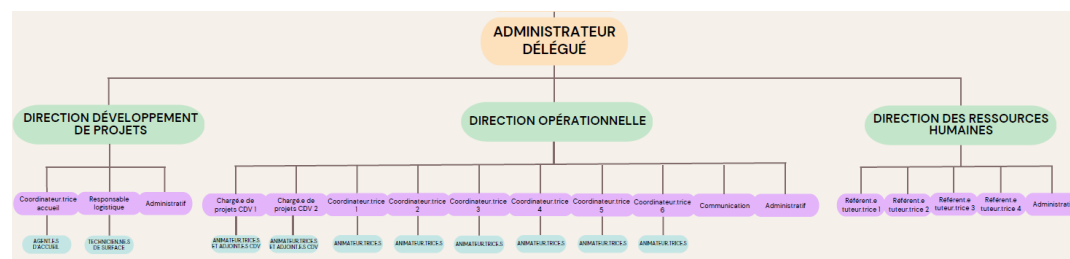
Depuis septembre 2022, le staff opérationnel est donc composé de 6 coordinateurs écoles et 2 chargés de projets périodes de vacances, tous étant sous la responsabilité du directeur opérationnel.

Jusqu'en juin 2022, organiser et coordonner les centres de vacances étaient confiés aux coordinateurs. Mais leur rôle a quelque peu changé depuis les vacances d'automne : il leur est désormais demandé de coacher et d'accompagner leurs animateurs.trices dans la formation par le travail tant pour la fonction d'adjoint que celle d'animation. Avec le chargé de projets, ils forment donc ensemble les animateurs.trices à la fonction d'adjoint. Pour faciliter cet apprentissage, le staff RH est venu en soutien au staff opérationnel pour réfléchir et transmettre des modules théoriques sur l'essentiel à connaître en tant que futur adjoint. Ont donc été dispensées quatre demi-journées avec les thématiques suivantes :

- Le Décret centres de vacances ;
- Les attitudes éducatives à adopter ;
- Organiser un centre de vacances : ligne du temps ;
- Le profil de fonction de l'adjoint.

### MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME

Nous vous présentons donc le nouvel organigramme :



### ENTREPRISE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE

Le CEMôme est reconnu en Économie Sociale en tant qu'Entreprise Sociale et Démocratique. Le subside finance à ce jour la rémunération de 2,5 collaborateurs engagés pour l'accompagnement des travailleurs du public cible.

Pour rappel, seuls les contrats ci-dessous peuvent être assimilés au public cible :

1. Les contrats insertion ;
2. Les mises à disposition (articles 60) ;
3. Les postes en économie sociale (ECOSOC).

Types de contrats	Nombre de postes	Postes occupés
Contrats insertion (ACSI)	7	3
Emplois d'insertion (Mises à disposition)	8	5
Économie Sociale (ECOSOC)	8	8

En cette année 2022, le CEMôme a rencontré quelques difficultés pour combler les contrats ACS Insertion. En effet, la présélection des candidats étant opérée par Actiris, notre partenaire n'a su mobiliser assez de jeunes intéressés par la fonction d'animation.

#### CPAS DE SCHAERBEEK : CONVERSION DE FONCTIONS

Depuis le nouveau partenariat avec le CPAS de Schaerbeek, nous n'avons pu combler les 4 postes d'animation. C'est pour cette raison que 2 postes sur les 4 ont été transformés en logistique (technicien.ne.s de surface).

#### CPAS D'UCCLE : NOUVEAU PARTENARIAT

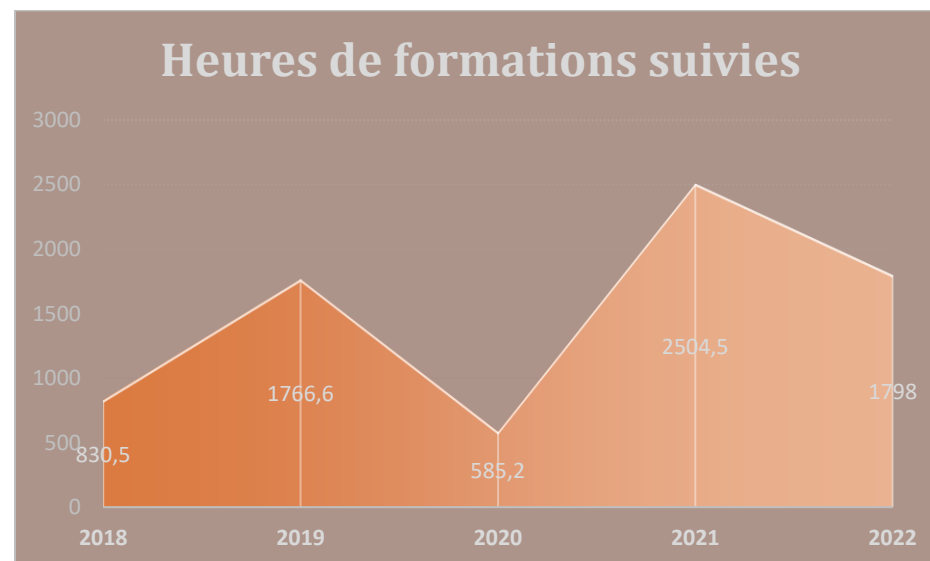
De plus, un nouveau partenariat a vu le jour à la mi-année. En effet, une nouvelle convention cadre a été signée avec le CPAS d'Uccle pour l'accueil, l'intégration et la formation d'une nouvelle personne qui serait mise à disposition de l'ASBL dans la fonction d'animateur.trice.

## CHAMPS D'ACTION DES RESSOURCES HUMAINES

### POLITIQUE DE FORMATION

Fort heureusement pour les collaborateurs, la sortie de la COVID-19 a permis le retour à 100 % des formations en présentiel durant l'année 2022.

Un comparatif est nécessaire pour démontrer les efforts de formation de l'ASBL depuis début 2018 à fin 2022 :



Parmi les 1798 heures décrites ci-dessus, ce sont des heures de formation suivies entre les lundi et vendredi. Ne sont donc pas comptabilisées les heures planifiées les week-ends (samedi et/ou dimanche). Si nous devions les additionner, nous passerions à un total de 2748 heures de formations suivies.

### FORMATION DE BASE (BREVETS)

Durant l'année 2022, deux sessions BACV (Brevet d'Animateur en Centres de Vacances) ont été programmées :

- Pendant les vacances de printemps, 13 collaborateurs y ont participé ;
- Pendant les vacances d'automne, 11 collaborateurs ont entamé ou finalisé la formation théorique.

Quant au BCCV (Brevet de Coordinateur en Centres de Vacances), les 8 collaborateurs inscrits durant l'année 2022 ont finalisé leur formation et obtenu leur brevet durant le dernier trimestre 2022.

#### FORMATION CERTIFIANTE

Les collaborateur.trice.s fréquentant une école de promotion sociale dans la filière « Bachelier d'éducateur.trice spécialisé.e en accompagnement psycho-éducatif » se sont vu.e.s dispenser des cours en présentiel durant toute l'année 2022.

En octobre 2022, trois collaborateur.trice.s ont obtenu leur diplôme de bachelier.

Pour la nouvelle année scolaire 2022-2023, en septembre, un animateur a entamé ladite formation, et une animatrice s'est lancée dans le complément CESS.

#### FORMATION CONTINUE

En termes de formations continues, voici les thématiques qui se sont vues dispensées par un organisme extérieur tous staffs confondus :

100 heures ATL	Formation de base au tutorat
Formation de formateurs	Sensibilisation aux premiers soins
Formation e-div sur la loi genre	Bénéfices de l'observation et du feedback constructif
Gestion de conflits	Gérer les comportements difficiles

Intervisions : accueillir et intégrer de nouveaux collaborateurs	Utilisation d'Excel
--	---------------------

#### L'ACCOMPAGNEMENT OU TUTORAT

L'accompagnement des travailleurs du public cible reste quant à lui inchangé :

1. Le tutorat d'insertion pendant lequel diverses thématiques sont traitées. Deux et demi par mois sont consacrées en individuel pour chaque collaborateur.trice suivi.e ;
2. Le tutorat de formation pour aider les collaborateur.trice.s dans leur cursus scolaire ;
3. Le tutorat de transition pour accompagner les travailleur.euse.s en fin de contrat dans la recherche active d'emploi ;
4. L'accompagnement sur le terrain par les référents-tuteurs pour de l'observation active et/ou de la co-animation éventuelle avec l'animateur.trice en herbe.

#### POLITIQUE D'ACCUEIL

Pour donner suite aux interventions dispensées par Synergie pour les encadrants et accompagnateurs, ces moments d'échange ont permis une meilleure symbiose et une collaboration étroite entre les divers acteurs impliqués dans l'accueil de nouveaux collaborateurs. Plusieurs pistes de réflexion ont été mises en avant et la volonté de pouvoir continuer ce travail en équipe a été exprimée.

#### LA POLITIQUE DES STAGIAIRES

Le CEMôme a accueilli en 2022 des stagiaires de divers horizons :

1. Écoles de plein exercice ou de promotion sociale ;
2. Organismes de formation qualifiante ;
3. Stagiaires First (Actiris) ;

4. Convention de partenariat avec Escale ASBL et le SAS Midi pour l'accueil de mineurs en décrochage.

Un nouveau partenariat a vu le jour avec la commune de Bruxelles-Ville pour l'accueil de 30 mineurs dans le cadre d'un stage civique (septembre 2022 à août 2023).

## REPORTING RH

En 2022, le CEMôme a bénéficié de plusieurs sources de financement permettant de subventionner l'emploi dans le secteur :

- L'ONE ;
- Le Service de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'Économie Sociale ;
- Actiris avec les agents contractuels subventionnés (ACS), les agents contractuels subventionnés d'insertion (ACSI) et le nouveau dispositif des postes ECOSOC ;
- La mise à disposition d'articles 60 ;
- Le Maribel Social et ;
- Le Fonds Social de formation pour le secteur des Milieux d'Accueil de l'Enfance.

## OCCUPATION DES TRAVAILLEURS

Au cours de l'exercice 2022, 88 travailleurs étaient occupés par un contrat de travail (déterminée, indéterminée ou de remplacement).

Nombre de travailleurs	Temps plein	Temps partiel	Total
2021	59	20	79
2022	74	14	88

Sans omettre de préciser que pendant les périodes de vacances, le CEMôme engage des animateur.trice.s saisonniers, soit sous statut article 17, soit sous statut étudiant.

Si nous détaillons, selon les types de contrats, cela donne :

Salarié.e.s	Nombre
Internes	88
Externes	188
<b>TOTAL</b>	<b>276</b>

En termes de jobistes externes, si nous détaillons par périodes de vacances, nous observons une évolution des engagements de jeunes étudiants.

Période	Articles 17	Étudiants
Détente	100%	0%
Printemps	100%	0%
Été	30%	70%
Automne	42%	58%
Hiver	48%	52%

Cette augmentation de contrats étudiants est expliquée d'une part à la suite de la modification législative qui régit les contrats article 17. En effet, depuis le 1er janvier 2022, le contingent ne se calcule plus en journées (maximum 25 journées sur l'année) mais en heures. La réforme prévoit un maximum de 300 heures annuelles autorisées. Un jobiste pourra prêter 100 heures pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre. Le quota pour le 3<sup>ème</sup> trimestre (grandes vacances) est quant à lui augmenté à 190 heures. Un étudiant quant à lui, s'il est engagé en tant qu'article 17, ne pourra cumuler que maximum 190 heures annuelles sous le statut article 17 sur une année civile.

Sur les 188 saisonniers engagés en périodes de vacances, les 109 ont signé au minimum un contrat étudiant sur toute l'année civile.

Et d'autre part sur le choix de l'ASBL d'également engager des étudiants en dehors des vacances d'été, afin que nous ne soyons pas limités par les 100 heures trimestrielles.

Il est toutefois important de notifier que parmi les 76 collaborateur.trice.s internes, 4 se sont vu.e.s proposer un nouveau contrat de travail, dont 3 à durée indéterminée et 1 contrat à durée déterminée.

Tout ceci pour démontrer que nous essayons un maximum de pérenniser l'emploi des salarié.e.s ayant un statut ou contrat précaire.

### PROPORTION HOMMES/FEMMES

La situation au 31 décembre 2022 était la suivante :

Sexe	Nbre salariés	Pourcentage
Femme	45	54%
Homme	43	46%
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>

### PYRAMIDE DES ÂGES

Une nouvelle tranche d'âge a fait son apparition en 2022, celle des 55 – 59 ans. De manière globale, nous observons une augmentation de l'âge de nos équipes fixes.

Tranches d'âge	0 -24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 44 ans	45 - 49 ans	50 - 54 ans	55 - 59 ans
<b>2020</b>	27%	37%	15%	12%	2%	6%	0%	0%
<b>2021</b>	19%	40%	15%	10%	4%	2%	4%	0%
<b>2022</b>	17%	35%	24%	11%	6%	2%	4%	1%

### TYPES DE CONTRATS

Analysons davantage la proportion des types de contrats rencontrés dans l'ASBL durant l'année 2022. Les totaux ne sont pas représentatifs de la situation au 31 décembre 2022.

Le calcul s'est opéré sur toutes les entrées opérées entre le 1er janvier et la fin décembre 2022.

Types de contrats	Nbre salariés
<b>De remplacement</b>	7
<b>Durée déterminée</b>	12
<b>Durée indéterminée</b>	71

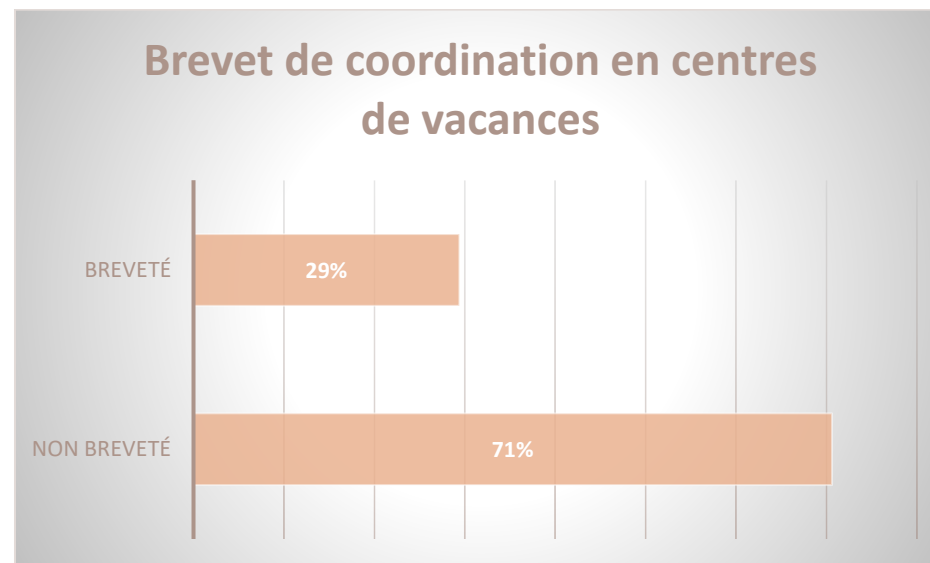
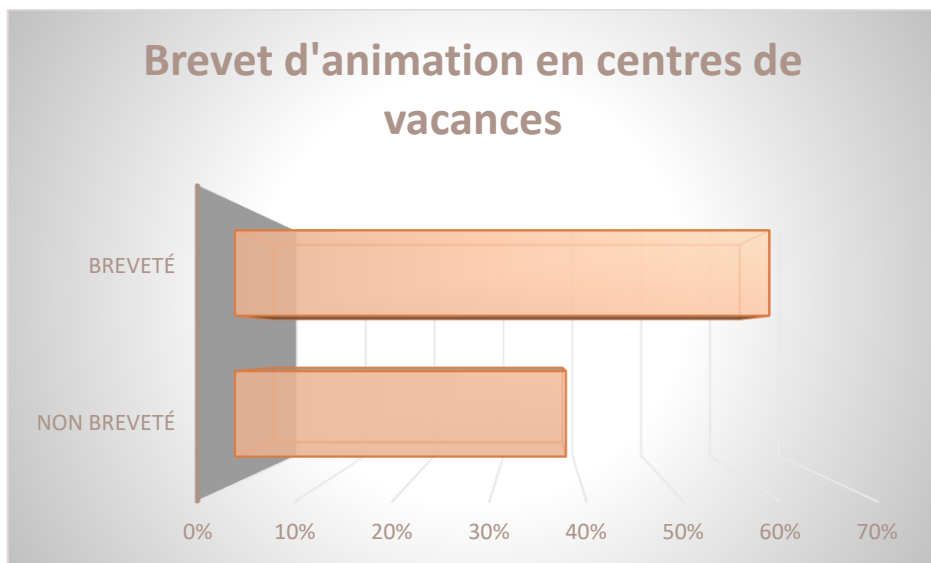
Si nous additionnons les contrats du public cible, nous observons que 35 % de notre personnel est ou a été dans le dispositif d'insertion socioprofessionnelle.

### PERSONNEL BREVETÉ

Comme précisé précédemment, avec la présence de la COVID-19 et la paralysie engendrée au niveau des organismes de formation, nous avons redoublé d'efforts dans la qualification de notre personnel en termes d'animation (BACV) et de coordination (BCCV) dans le courant des années 2021 et 2022, tant pour atteindre nos objectifs de formation que pour remplir nos obligations vis-à-vis de l'ONE.

### BREVET D'ANIMATEUR.TRICE EN CENTRES DE VACANCES

À ce jour, 60 % de notre personnel est détenteur du brevet d'animateur.trice en centre de vacances. Ce nombre est en augmentation constant.



#### BREVET DE COORDINATEUR.TRICE EN CENTRES DE VACANCES

Dans le même ordre d'idées que pour le brevet d'animateur.trice et pour garantir une meilleure gestion et un bon encadrement des animateurs.trices sur la plaine de vacances, nous avons demandé aux animateur.trice.s souhaitant coordonner un groupe sur les plaines de vacances, d'entamer la formation qualifiante.

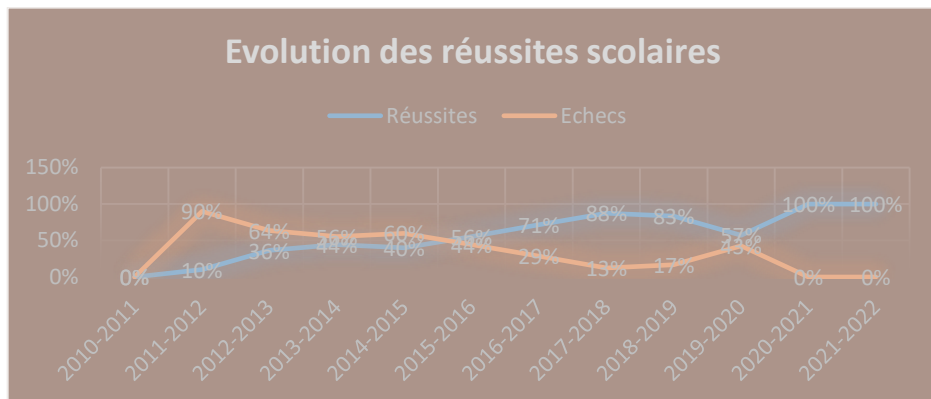
#### COLLABORATEUR.TRICE.S DANS UN CURSUS CERTIFIANT

Les collaborateurs inscrits dans un processus de formation certifiante ont continué à s'investir dans leur parcours formatif durant l'année scolaire 2020 - 2021. Ci-dessous, vous trouverez donc un graphique avec l'évolution des réussites scolaires.

Trois collaborateurs ont terminé leur formation certifiante et sont aujourd'hui diplômés. Et deux nouveaux collaborateurs ont débuté une formation diplômante, le 1<sup>er</sup> en vue d'un « bachelier éducateur spécialisé » et le second pour l'obtention du « complément CESS ».

Au terme de l'année scolaire 2022, nous observons un taux de réussite de 100 % pour les 7 collaborateur.trice.s dans le cursus « bachelier éducateur.trice spécialisé.e en accompagnement psycho-éducatif ».





Notre souhait de maintenir les actions mises en place et ainsi continuer à donner la possibilité aux collaborateurs peu qualifiés de se former en vue de ressortir avec un diplôme supplémentaire, reste une priorité pour le CEMôme.

Les demandes ayant été toutefois nombreuses, nous avons été contraints de définir un cadre spécifique pour donner l'accès à la formation certifiante pour les travailleurs.euse.s dans des contrats hors ECOSOC.

## DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT

Le directeur de développement a pour mission principale, sur base des constats et des besoins, de créer, initier et développer de nouveaux projets (aussi innovants que complémentaires à ceux en cours). Ceci dans le cadre des missions de service aux parents, de bien-être et d'accueil extrascolaire des enfants et des travailleurs, de cohésion sociale, de développement du secteur et des infrastructures. Après analyse, soutenir et garantir les actions de développement de projets, d'informations, de formations, d'accompagnement pédagogique et méthodologique, de partenariats... Assurer la vision à moyens et longs termes de l'association est également une des missions propres à la direction de développement et ceci en collaboration avec l'administrateur délégué du CEMôme.

Le directeur de développement est à l'initiative de l'impulsion de nouveaux projets mais aussi de la gestion de l'équipe logistique, ce qui implique l'entretien et la maintenance du bâtiment et de son matériel. Il a également la responsabilité de l'équipe accueil ainsi que de la personne chargée de la communication. Depuis septembre 2019, le directeur de développement est Redouane El Fari. En octobre 2021, Romain Delfosse a été engagé comme adjoint à la direction de développement pour soutenir le directeur dans son travail quotidien.

Du temps a aussi été consacré à la gestion des différentes demandes de partenaires (petite école, commune, etc.) et des prises d'initiatives de rencontres avec différents partenaires (écoles, cyclo vélos, etc.) pour sonder leurs besoins ou aborder d'éventuels futurs partenariats.

À la suite de ces rencontres faites avec différents partenaires, certains projets ont été lancés comme le projet radio Alma, les animations au parlement bruxellois, la centrale d'achats, etc.

Des groupes de travail, composés de personnes en interne ont été établis pour organiser les projets placés sous la supervision du directeur de développement.

Le CEMôme souhaite participer au développement du secteur de l'accueil extrascolaire. Pour cela, nous sommes en recherche constante de nouvelles idées, de projets, mais aussi de nouveaux partenariats pour développer nos activités. C'est en travaillant et en

se concertant tous ensemble (parents, enfants, animateurs/éducateurs, professionnels et partenaires du secteur, pouvoirs publics) que nous pourrions avancer et proposer des changements positifs pour nos projets et notre ASBL.

Notre envie est de collaborer avec tous les publics concernés par le secteur de l'accueil extrascolaire. Que ceux-ci soient des projets entre professionnels (temps de formation, échanges de bons procédés, discussions) ou encore des projets entre parents/enfants et les professionnels du secteur de l'enfance, nous restons à l'écoute et espérons pouvoir agir favorablement à son développement.

## NOUVEAUX PROJETS

### MINIMÔMES À LA ROSERAIE

Fort de son expérience dans les activités extrascolaires pour un large public, le CEMôme a décidé de s'orienter vers un nouveau projet. Offrir aux enfants des « vacances » tout en contribuant à l'éducation, l'encadrement et l'épanouissement de ceux-ci. De cette volonté, nous avons développé le projet des Minimômes.

Les Minimômes existent depuis juillet 2013. Il s'agit de créer un accueil pour les 2,5-3 ans durant les vacances scolaires. Le cadre et les animations variées, en lien avec les objectifs, sont adaptés à cette tranche d'âge en pleine transition entre la crèche (ou la famille) et l'école.

À l'aune de 2022, nous avons ouvert une nouvelle antenne « Minimômes » à Uccle, au sein du domaine de la Roseraie (1299, Chée d'Alseberg – 1180 Uccle).

Cette nouvelle antenne a déjà eu l'occasion de faire ses preuves, étant donné que la quasi-totalité des places ouvertes en été 2022 ont été couvertes. Un agréable retour des parents quant à cette nouvelle activité à Uccle nous a été fait. Nous travaillons tout de même encore à rendre ce service le plus optimal que possible et espérons pouvoir couvrir toutes les places ouvertes.

---

## CENTRALE D'ACHATS

Début 2022, nous nous sommes rendu compte de l'utilité de regrouper nos achats afin de réduire les démarches d'achats et de concentrer ceux-ci à raison de 4x/an pour le matériel divers (bureautique, hygiène, bricolage, etc.) et 2x/an pour tout ce qui concerne les achats « pharmacie ». Cette structure offre à la fois, de meilleures conditions d'achats (grâce aux économies d'échelle) et les services de promotion pour l'ensemble des membres composées par Espaces enfances et le CEMôme. Un des objectifs est, aussi, d'éviter les petits tickets de caisse difficile à justifier auprès des pouvoirs subsidiant.

Dès janvier 2022, nous avons créé une centrale d'achat, nous avons donc entamé ce nouveau mode de fonctionnement. Il a fallu être vigilant sur le lancement de cette nouvelle procédure afin que l'intégralité des besoins de l'institution soit comblée. Fin 2022, cette centrale d'achat s'est bien implémentée dans notre mode de fonctionnement et simplifie, comme espéré, bon nombre de démarches.

---

## ANIMATIONS AU PARLEMENT BRUXELLOIS

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale a organisé sa commission délibérative. Les commissions délibératives associent 45 citoyens tirés au sort et 15 parlementaires autour d'une thématique. Afin de permettre à chacun de participer, le Parlement a fait appel au CEMôme pour organiser et gérer l'accueil des enfants durant ces commissions. Des animations ont donc été mises en place et assurées par notre ASBL pour les enfants (autant francophones que néerlandophones) des participants aux commissions. Ces animations ont eu lieu durant le mois de mai, juin et juillet 2022.

---

## RADIO ALMA

Radio Alma s'efforce d'offrir une alternative à ses auditeurs, par une programmation riche en diversités culturelles. Celle-ci tient compte des spécificités des communautés bruxelloises.

Dans ses projets, Radio Alma permet d'offrir une certaine visibilité aux associations avec qui elle travaille. Celle-ci est prête à s'engager sur un projet axé sur les enfants de Saint-Gilles et leur vision de la commune.

Des « ateliers radio » pour les enfants sont organisés. Pour ce faire, l'EDD de la Roseraie motivée pour ce projet met en place des activités Radio avec les enfants. Lors des ateliers, les enfants réalisent des enregistrements de quelques « capsules audio » issues d'interview avec le voisinage, les commerçants, les gens de la commune, les politiques, etc. tout au long de l'année. Pour ensuite pouvoir aller en studio dans les locaux de radio Alma pour procéder au montage audio et finalement créer une émission d'une heure qui sera l'aboutissement du projet. Ce projet se travaillera avec les enfants sur plus ou moins une année scolaire.

---

## COLLECTE POUR L'ASSOCIATION LES ENFANTS DE L'ATLAS

Le Village des enfants de l'Atlas a été fondé par le Suisse Hansjörg Huber en 2015 au Maroc, près de Marrakech. Avec l'aide de sa compagne, il a réalisé son projet : là où il n'y avait rien, il a créé un village entier dédié aux enfants abandonnés.

Il a investi une grande partie de ses économies pour leur offrir un avenir meilleur. À ce jour, plus de 120 enfants vivent déjà dans le village. De plus, la construction d'autres villages similaires est prévue.

Ils ont besoin d'aide et pour cela ils font appel à des « privés », professionnels, ASBL pour leur apporter un soutien.

En 2021, nous avons organisé une première collecte avec l'antenne se trouvant en Belgique « Atlas Kinder Org Belgique ». En mars 2022, nous avons réitéré l'expérience en organisant une deuxième collecte de jouets et de vêtements. En septembre 2022, une collecte de vélos pour l'orphelinat au Maroc a également été organisée. Le CEMôme leur aura fourni une aide logistique en mettant à disposition un local, le temps de la collecte des dons, durant tout le mois de mars 2022. Ce fut un réel succès, plus de 4 tonnes (jouets, vêtements, biberons, livres, ...) de dons de toutes sortes et une vingtaine de vélos ont été collectés et acheminés jusqu'à l'orphelinat.

---

## MISE EN CONFORMITÉ DES ATTESTATIONS FISCALES

La réglementation fédérale a instauré des changements importants en ce qui concerne les dépenses de garde d'enfants, à savoir : l'utilisation du nouveau modèle d'attestation fiscale obligatoire. La transmission par les « organismes de garde » des données de l'attestation à l'administration fiscale par voie électronique avant le 1er mars de l'année qui suit celle de l'activité de garde, tout en continuant à remettre l'attestation complétée aux parents.

Afin de respecter cette réglementation nous avons, avec le soutien de notre informaticien, mis aux normes nos modèles d'attestations fiscales au sein de notre programme informatique. L'objectif est de délivrer automatiquement les attestations fiscales en utilisant les nouveaux modèles. De plus, créer une liste automatique qui sera envoyée à l'administration fiscale.

Modifications importantes à partir de l'exercice 2023 (concernant les revenus 2022).

---

## CHANTIER BÂTIMENTS CEMÔME ET SON PROJET

En 2020, le CEMôme a acquis sur fonds propres un bâtiment sis Av. Fonsny, 91 à 1060 Saint-Gilles.

En 2021, l'équipe de maintenance a préparé le chantier en vidant l'immeuble de ses vieilles installations.

Cet investissement vise deux objectifs, le premier est de pouvoir y installer notre équipe logistique (projet économie sociale) au rez-de-chaussée. Le second est de mettre à disposition de l' AIS Verhaegen les étages afin d'y héberger un public socio économiquement fragilisé (convention signée entre les parties le 31/03/2021).

Ce projet est donc avant tout « social ».

L'ensemble du dossier, géré en collaboration avec le cabinet d'architectes CIPOLAT sprl a obtenu tous les permis nécessaires (urbanisme, mise en conformité, etc.).

Le chantier a pu débuter début avril 2022. Celui-ci est toujours en cours à l'heure actuelle mais touche petit à petit à sa fin. Le projet se concrétise de plus en plus et il a

été convenu d'aménager une cuisine « semi-professionnelle » de formation. Nous avons pour objectif de permettre à nos partenaires directs (Ateliers du Midi, Espaces enfance), d'envoyer du personnel ISP ayant pour but de se former à la cuisine de collectivité. Le projet vise à la fois l'obtention de validation de compétences en cuisine de collectivité autant que de bénéficier de la production qui en découle. Cette production serait majoritairement des soupes et des desserts que nous pourrions redistribuer au sein des écoles communales avec qui nous travaillons en étroite collaboration également.

---

## BOURSES AUX VÉLOS

Fort de notre partenariat avec pro vélos et cyclo vélo depuis 2020, deux nouvelles bourses aux vélos ont été organisées courant 2022. La première s'est tenue le 30/04/22 et la seconde le 01/10/22. Toutes deux se sont soldées par un véritable succès, plus de 67% de vélos revendus !

Date	Vélos déposés	Vélos vendus
30-avr	124	83
01-oct	98	71

L'objectif est double, permettre aux gens qui souhaitent se débarrasser de leur « vieux » vélos de pouvoir à la fois s'en séparer ainsi que de leur offrir une seconde vie auprès d'un nouveau propriétaire. Une fois de plus, le CEMôme est ravi de pouvoir s'investir dans ce genre d'action écologique et axée sur la durabilité et la réutilisation de matériel d'occasion.

---

## VÉLO BOX

En partenariat avec Pro vélo et la commune de Saint-Gilles, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un pool cycliste a été mis en place et est opérationnel depuis le début 2022, et ce, pour aider dans toutes les activités vélos à l'école. En effet, la commune de St-Gilles cherche à encourager au maximum l'apprentissage du vélo à l'école.

Un pool cycliste est un groupe de personnes qui vient en aide lors d'activités « vélo » à l'école. En effet, il est impossible pour un professeur "seul" d'encadrer une activité vélo.

Un pool cycliste est donc une aide précieuse aux professeurs désireux de faire des activités semblables.

Le pool cycliste est constitué pour l'instant d'animateurs/éducateurs du CEMôme et d'un coordinateur du CEMôme qui a la casquette du référent pool cycliste dans ses écoles. Ils sont présents dans les différentes écoles à St-Gilles, ils se sont proposés sur base volontaire et ont suivi une formation chez Pro Vélo. Pour demander les services du pool cycliste, les profs, directions d'écoles, etc. peuvent faire une demande au coordinateur CEMôme de l'école. Lorsqu'une activité vélo est organisée, il est fort probable qu'il sollicite, à la fois le Pool Cycliste mais aussi la Vélotek (prêt de vélos). La Vélotek, c'est un stock de vélos de toutes tailles et en bon état de marche qui peut être utilisé par les professeurs, animateurs, accueillants des différents établissements scolaires. Tous peuvent y avoir accès. Il existe deux Vélotek à Saint-Gilles : une à l'école

4 saisons et l'autre à l'école Peter Pan. Le service est totalement gratuit. Les réservations se font via une plateforme. Si un professeur désire utiliser les Vélotek, il peut faire sa demande auprès de la personne responsable rattachée à la commune.

Dans le cadre de ce projet, le CEMôme a reçu 5 vélos adultes pour l'accompagnement des groupes d'enfants lors d'activités vélos.

De plus, nous avons fait l'acquisition de deux nouveaux box à vélo. Grâce au soutien de la Fondation Roi Baudouin, l'occasion d'installer ce type de box nous a été possible. Désormais, nous pouvons permettre à nos travailleurs cyclistes de se rendre au travail à vélo et de bénéficier d'un abri pour celui-ci en journée. Le CEMôme est heureux de s'investir dans l'opportunité de développer un mode de déplacement plus écologique et sain pour l'environnement.

## COMMUNICATION

Chaque année, la communication externe du CEMôme ne cesse d'évoluer. Une communication qui se veut de plus en plus digitalisée, tout en permettant à notre public peu à l'aise avec l'outil informatique de bénéficier d'une communication papier.

### LES MOYENS DE COMMUNICATION EXTERNES

#### LES FLYERS

En 2022, les flyers ne sont plus distribués dans les journaux de classe des enfants des écoles saint-gilloises. L'idée est de diminuer notre impression de flyers afin d'utiliser moins de papier et de favoriser les moyens digitalisés.

Une quantité moindre de flyers a donc été imprimée pour chacune de nos activités en période de vacances (stages, plaines, camps et le projet des Minimômes) et en période scolaire (mercredis après-midi et le Pass'Pass') mais aussi pour le recrutement de psychomotriciennes et d'animatrices. Ces flyers ont principalement été envoyés à plusieurs de nos partenaires.

Des affiches sont également imprimées et placées à des endroits stratégiques (accueil du CEMôme et écoles notamment).

#### LE KONECTO

Pour contrebalancer notre diminution de flyers, depuis 2022, nous envoyons les informations sur les activités, les actualités et autres via l'application Konecto, utilisée dans les différentes écoles de Saint-Gilles.

Avant chaque période d'inscriptions, la chargée de communication envoie les différentes informations à la coordinatrice de l'accueil extrascolaire, Nathalie Cunha Meira, qui les transfère aux différentes écoles. Les écoles se servent alors de l'application Konecto pour envoyer les informations de nos activités aux parents.

#### LE FLYER INTEMPOREL

En 2022, un flyer intemporel a été créé afin de mettre toutes les activités du CEMôme sur un même flyer. Cela permet aux personnes qui ne connaissent pas notre ASBL d'avoir un condensé de ce qui est proposé au CEMôme.

#### LE SITE INTERNET

Depuis 2009, le CEMôme a un site Internet ([www.cemome.be](http://www.cemome.be)) sur lequel sont diffusées toutes les informations utiles et nécessaires aux parents, jobistes, partenaires et personnes intéressées par nos services. Les parents peuvent ainsi trouver tous les renseignements pour chacune de nos activités, inscrire leurs enfants à toutes nos activités et être au courant des dernières actualités importantes. Le site Internet permet également à toute personne désireuse de travailler chez nous (étudiants, jobistes saisonniers, bénévoles) de postuler en ligne.

Une nouveauté en 2022 : les inscriptions en ligne des Minimômes.



#### Légende :

- La ligne bleue correspond aux visites/sessions par semaine en 2022 ;
- La ligne orange correspond aux visites/sessions par semaine en 2021.

En 2022, le site a été visité plus de 32.000 fois, soit une hausse de 18% par rapport à 2021, par 18.500 visiteurs, soit une augmentation de 14,5% par rapport à 2021. La page a de plus été visitée par de nombreux nouveaux utilisateurs (77% de nouveaux utilisateurs contre 23% d'internautes habitués).

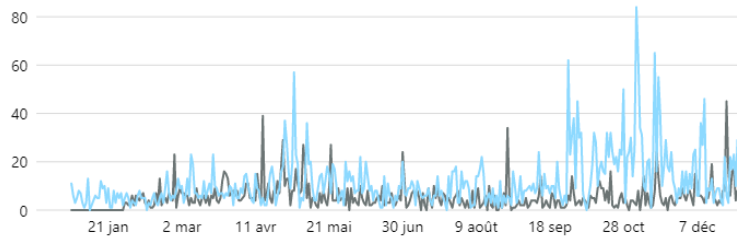
Les différents pics illustrés par la ligne bleue correspondent aux inscriptions.

## LA PAGE FACEBOOK

Facebook est toujours un outil très utilisé par tous. Nous essayons d'alimenter un maximum notre page Facebook avec des informations sur les activités ou les événements du CEMôme. Ainsi, notre public peut y retrouver les places restantes à nos activités, les dernières actualités du CEMôme, des offres d'emplois ou encore des notes de service comme notamment une fermeture exceptionnelle de l'accueil ou un changement d'école d'accueil pour les plaines de vacances.

Visites sur la Page Facebook ⓘ

4 241 ↑ 113,5



Le graphique ci-dessus, nous montre le nombre total de visites sur notre page Facebook pour l'année 2022 (ligne bleue) en comparaison à 2021 (ligne grise).

## LA NEWSLETTER

La newsletter est l'outil privilégié des parents. Elle est utilisée pour informer des débuts des inscriptions à nos activités, des différentes activités proposées, des changements d'écoles d'accueil pour les activités en période de vacances, des actualités utiles, etc. Beaucoup de parents attendent impatiemment la newsletter pour savoir quel sera le programme des activités de la prochaine période de vacances.

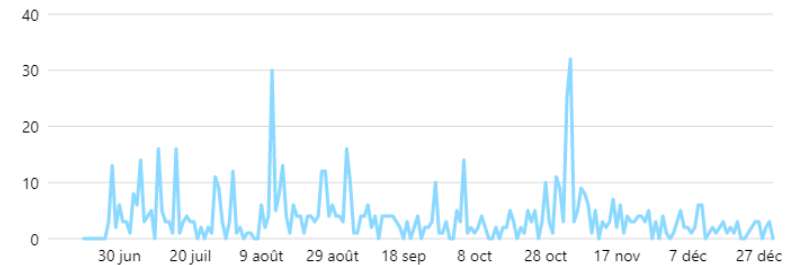
Pour cela, nous utilisons le site « activetrail », qui permet l'envoi groupé de mails.

## UN COMPTE INSTAGRAM

En juin 2022, le CEMôme a créé sa page Instagram. Ce réseau social nous permet d'élargir notre public touché mais également de pouvoir proposer des photos des activités, notamment, pendant les périodes de vacances scolaires.

Visites du profil Instagram ⓘ

739 ↑ 100



Nous espérons pouvoir toucher toujours plus de visiteurs en favorisant une communication spécifique et régulière.

## LES SONDAGES DE SATISFACTION

Avec la crise sanitaire, tout a été chamboulé. L'organisation des activités a été différente pendant un moment, l'accueil des parents se faisait masquer, bref la période n'était pas optimale pour tous. Depuis, nous sommes revenus à un fonctionnement « normal » et nous nous efforçons d'améliorer notre service.

Dès lors, en 2022, nous avons pu representer des sondages de satisfaction aux parents pour qu'ils puissent nous donner leurs conseils/recommandations/remarques. Ainsi, ces sondages nous permettent d'améliorer sans cesse notre offre.

## LES OUTILS EXTÉRIEURS

### PRÉSENCE SUR D'AUTRES SITES INTERNET

En plus des différents outils utilisés pour représenter le CEMôme, l'ASBL est également présente sur d'autres sites Internet :

- le guidesocial ;
- social.brussels ;
- bruxellestempslibre ;
- le Petit Routard ;
- Yapaka ;
- De la commune de Saint-Gilles ;
- quefaire.be ;
- la ligue des familles ;
- happykids.be

---

## PARUTIONS

Des articles sont également insérés dans certains journaux et/ou brochures :

- Nous rédigeons régulièrement des articles qui paraissent dans le Badje Info sur différents sujets qui concernent l'extrascolaire ;
- Une page dans le Guide « Pocketje » est consacrée à nos activités ;
- Une description de nos activités est éditée dans la brochure du p'tit temps libre.

---

## PISTES POUR 2023

- Établissement d'un calendrier et d'une stratégie de communication externe à l'année avec des objectifs à atteindre ;
- Page Linked'In avec publications d'offres d'emplois ;
- Une brochure avec toutes les activités du CEMôme (et non plus un flyer) ;
- Création d'une newsletter en interne ;
- Formation en réseaux sociaux et communication web pour la chargée de communication.



## COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION AU RÉSEAU

En 2022, le CEMôme a participé à plusieurs événements :

1. La fête du printemps ;
2. Le carnaval de Saint-Gilles ;
3. ...

Le travail de réseau et notre contribution à l'évolution du secteur passent par :

- La participation active à la CCA (Commission Communale de l'Accueil) de Saint-Gilles en tant que membre effectif ;

- La participation active à la CCCS (Commission Consultative de Cohésion Sociale) ;

Par ailleurs, le CEMôme est aussi représenté à la coordination des écoles des devoirs ainsi qu'à la fédération des écoles des devoirs.

La participation à ces dynamiques implique le CEMôme dans un travail de réseau sur la commune. L'association des énergies permet d'améliorer et de coordonner les services que chacun offre aux habitants.

## OCCUPATION DE LA SALLE RODELLE

Le bâtiment logeant le CEMôme comprend une salle polyvalente d'environ 250m<sup>2</sup>. La salle Rodelle, nommée de la sorte en référence à l'industrie qu'elle abritait autrefois, accueille les activités de l'ASBL et est proposée à la location.

Le CEMôme l'occupe durant toutes les vacances scolaires pour l'organisation de ses activités. Durant le reste de l'année, l'équipe l'utilise pour des activités telles que les ateliers de l'école des devoirs et du mercredi après-midi, les week-ends de préparation avec les animateurs externes, les sélections d'animateurs, les fêtes, les réunions d'équipes, les matinées pédagogiques, les journées de formation, les assemblées générales, les réunions de parents, etc.

Ce local est aussi régulièrement fréquenté par nos partenaires et par des associations organisant des activités pour un public saint-gillois ou du milieu de l'enfance pour y organiser des ateliers d'échanges de pratiques, des journées d'étude ou encore des conférences telles que : l'ASBL ensemble pour 1060, le CEMO, les AOP saint-gillois, la commune de Saint-Gilles, le CCA, ....

Nous permettons également à d'autres associations ainsi qu'à des particuliers d'utiliser ce local pour y organiser des ateliers, des formations, des assemblées générales, des conférences, des réceptions, des workshops, des soupers, des vides-dressings, mais aussi des fêtes familiales telles que des anniversaires, mariages, baptêmes.

Cette année, à la suite de la levée des mesures imposée par le CNS lors de la crise sanitaire COVID-19, les locations ont pu avoir lieu dans notre salle hormis les événements politico-religieux : réunions d'équipes, mariages, funérailles, formations.

En 2022, les locations ont rapporté 31.303€. Ce qui représente une augmentation de 14.888€, soit 91% de plus par rapport à 2021.

## PISTES POUR 2023

- Au vu de l'augmentation des locations et à la suite de dégradations occasionnées lors de certaines locations, nous souhaitons proposer l'engagement d'un concierge qui effectuerait les états des lieux d'entrée et de sortie entre chaque événement ;
- Vide dressing/troc entre partenaires (jeux, vêtements, peluches, etc.), afin d'élargir le cercle de connaissance ;
- Nous souhaiterions nous pencher sur un programme pour les locations de la salle Rodelle : en suspens ;
- Proposition d'un partenariat avec les ADM (ateliers du midi) : service traiteur.